BULLETIN MENSUEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DESABONNESAUTELEPHONE ET DES CLIENTS DES SERVICES PUBLICS **SOMMAIRE** Une bonne nouvelle pour les Abonnés de Roubaix-Tourcoing. Un succès pour l'Association. Le Comité Consultatif. Sa naissance, sa courte vie, sa mort. Le Téléphone à la Chambre (26 Février). L'Annuaire des Téléphones. Les Etapes du Téléphone. Les Précurseurs. Le Renchérissement du Téléphone en Autriche. Réunion de Protestation. L'Avenir du Téléphone à Vienne. Plan Téléphonique de Paris. Cabines Téléphoniques publiques. Métro. Les Postes Téléphoniques à Monnaie. Nouveau Programme de Réforme Téléphonique. On Réclame. Chronique de Février. Politique. Politique extérieure. Mouvement social. Musique. Théâtre. Littérature. Armée. Aéronautique. Aviation. Athlétisme. Automobilisme. Cyclisme. Football-Rugby. Expositions. Mouvement financier. Divers. Les Gditeurs de ce Sulletin, MM. A. Waton, Imprimeurs à Saint-Gtienne, font en Typographie. Lithographie, Cartonnages, des Créations modérnes pour la présentation de tous produits et la publicité sous toutes les formes

> Ce Bulletin est le seul organe touchant les 200,000 abonnés de France: sa publicité est de premier ordre. S'adresser: Imp. A. Waton, St-Et.

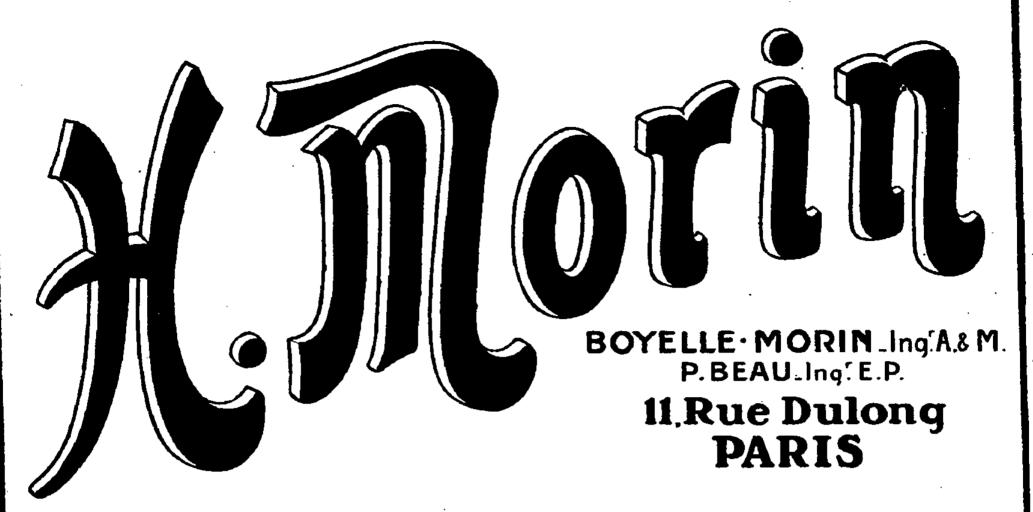
> > Source gallica.bnf.fr / Bibliothègue nation

Un incident de route!

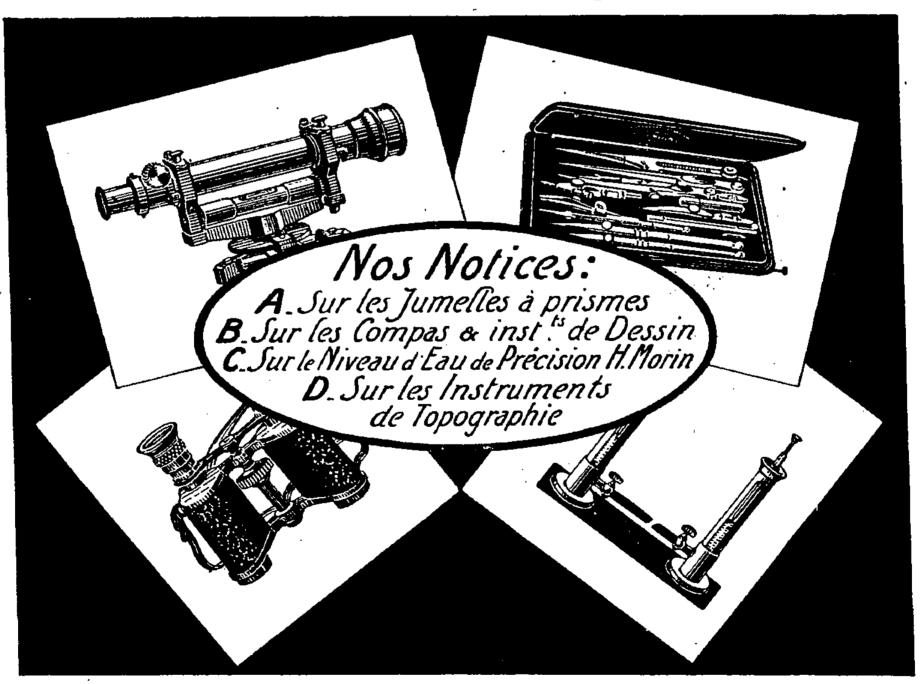


PANHARD & LEVASSOR
19, Avenue d'Ivry
PARIS

INSTRUMENTS DE PRÉCISION



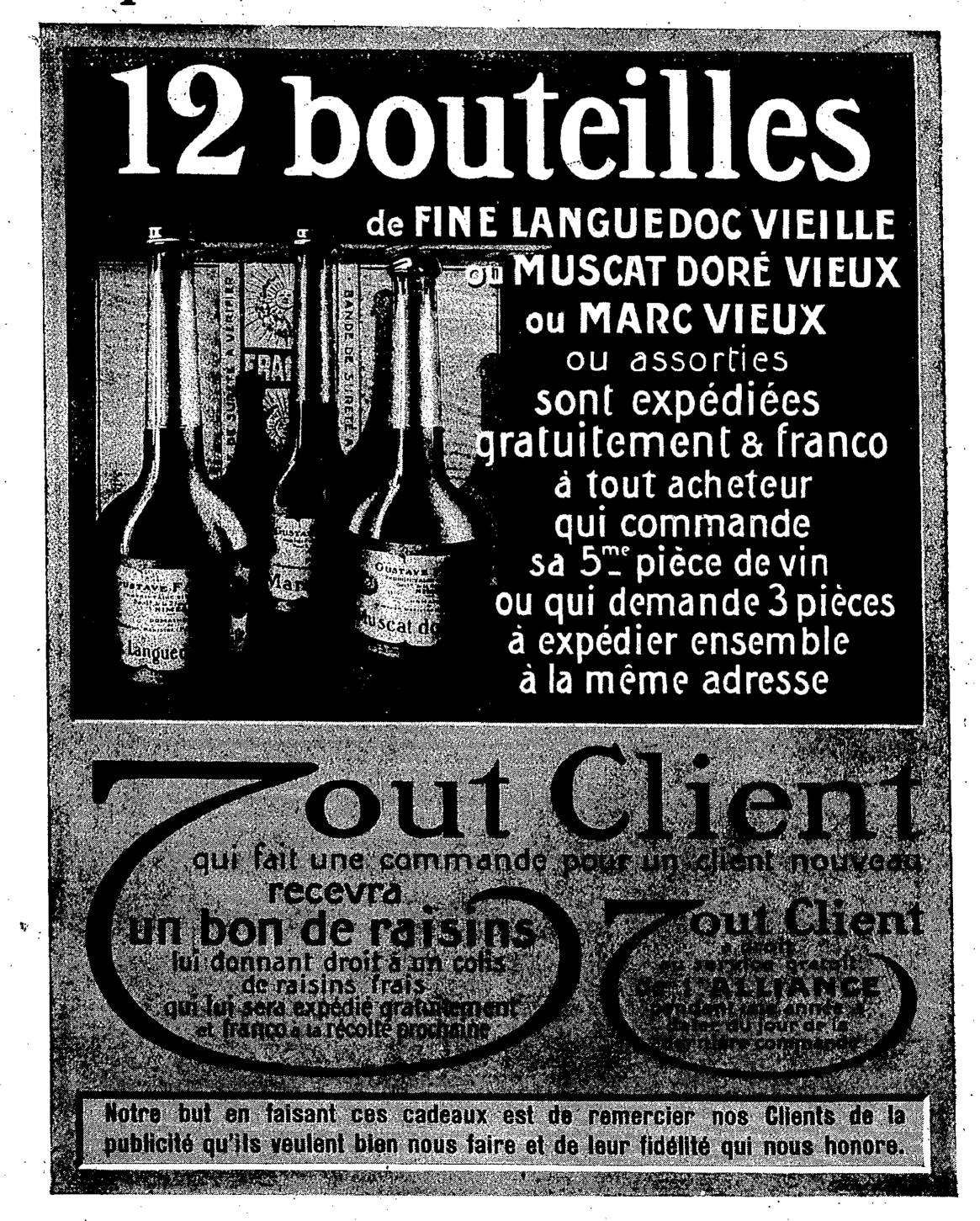
Fournitures de Dessin et de Bureau Librairie Technique



Industriels, Ingénieurs, Architectes Entrepreneurs Dessinateurs, Touristes demandez-nous les Notices qui vous intéressent!

CONTRE LE PRÉSENT BON accompagné de 1,10 en timbres-poste (ajouter 0,15 pour le port si le bon n'est pas joint à une commande), la Maison H. MORIN vous adressera un Triple Décimètre de haute précision à deux biseaux celluloïd divisés, l'un en 3, l'autre en ½ 4, valant 3,75.

GUSTAVE FABRE Propriétaire Viticulteur à NIMES



LE SERVICE AUTOMATIQUE A ROUBAIX

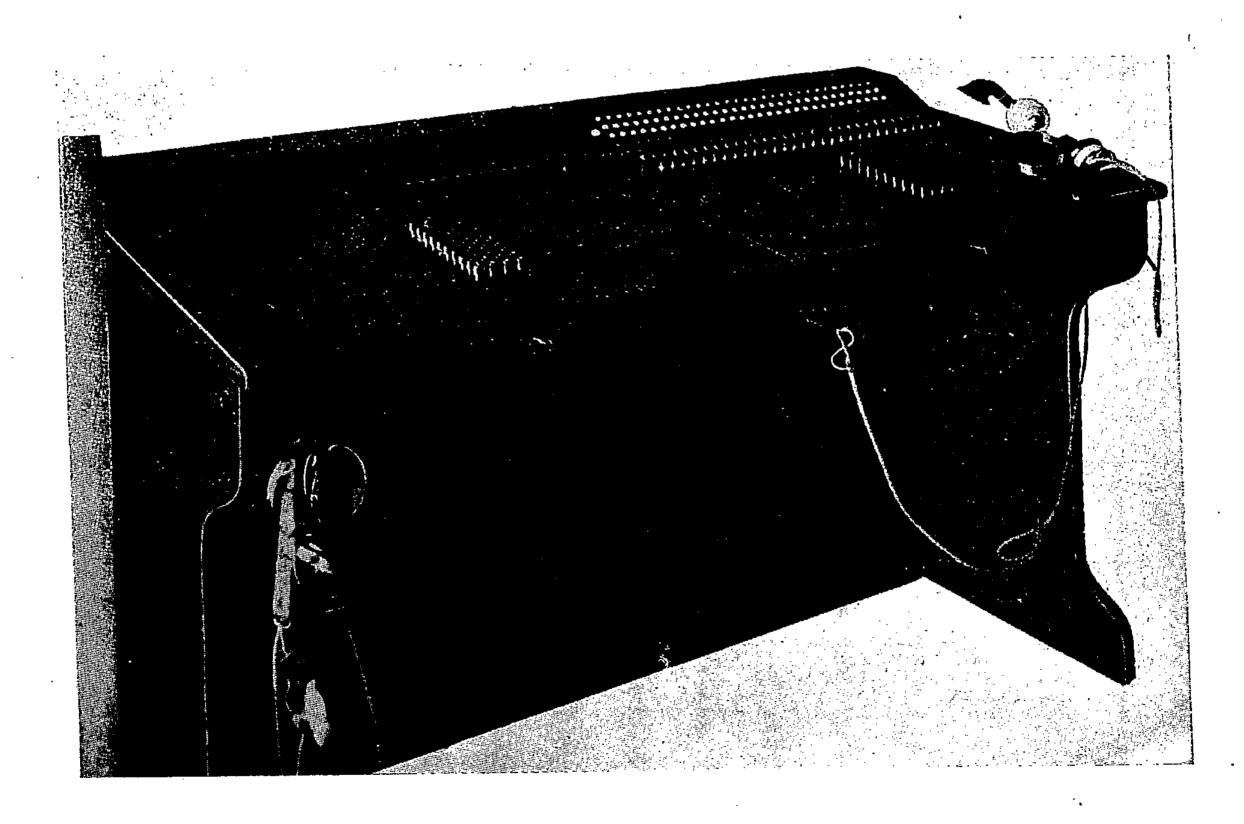


TABLE D'OPÉRATRICE

à 👪

Association Nationale des Abonnés au Téléphone

ET DES CLIENTS DES SERVICES PUBLICS

47, Rue des Mathurins, 47

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: M. le Marquis de Montebello, Président de la Commission des Téléphones, Membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. Wagram 13-31.

- Vice-Président: M. E. Archdeacon &, 77, rue de Prony. Tél. Wagram 11-22.
- Secrétaire: M. le Vicomte de Douville Maillefeu, 109, Av. Henri-Martin, Tél. Passy 34-76.
- Trésorier: M. Munier, Industriel, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.
- Membres: M. P. Créténier O. 3, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Téléphone Central 58-87.
 - M. Lauzanne, Architecte & 26, rue de Turin. Tél. Central 11-38.
 - M. Lahure, éditeur O. 葵, 9, rue de Fleurus, Tél. Saxe 04-44.
 - M. J. Perrigot, Ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. Wagram 10-80.

COMMISSION JUDICIAIRE

- Président: M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. Wagram 28-41.
- Secrétaire: M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. Wagram 12-11.
- Membres: M. Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} Instee, 17, r. de l'Université. Tél. Saxe 28-74.
 - M. Bodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, 14. Tél. Central 54-61.
 - M. Rougeot, Avoué à la Cour d'Appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. Central 92-50.
 - M. L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. Wagram 84-46.
 - M. Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. Saxe 43-64.
 - M. Tollu, Notaire, rue St-Lazare, 70. Téléphone Central 54-32.
 - M. Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg St-Honoré. Tél. Wagram 71-12.

Huissier: M. Perrin, 5, faub. St-Honoré. Cent. Tél. 58-14

INGÉNIEUR-CONSEIL: M. Herbert-Laws Webb, 104, Victoria Street, Londres S.W.

EXTRAIT DE LA LISTE DE NOS MEMBRES

Chouanard — Pingault — Bellanger-Poiret — Bélin frères — Ducellier — Bechoff, David et Cie — Magasins du Gagne-Petit — Chouet (Maison du Dr Pierre) — Codechèvre (Bière Fanta) — A. Clément (Automobiles) — Société des Automobiles Peugeot — Georges Richard (Automobiles) — Amieux frères (Nantes) — Marquis de Beauchamp — Cossé, Lotz et Cie (Nantes) — Casino de Vichy — Rumpelmayer — Marquis de Ségur — Société des Agriculteurs de France — Touring-Club de France — Duchesse d'Uzès — Vilmorin, Andrieux et Cie — Forges et Chantiers de la Méditerranée — Fresne et Cie — Gauthier-Villars (Editeur) — Guérin-Boutron (Chocolatier) — Hôtel Moderne — Banque de Mulhouse — Banque Suisse et Française — Jamet et Buffereau — Félix Juven (Editeur) — Baron de Zuylen — Duc de Rohan, Député — Marquis de la Ferronnays, Député — Marquis d'Aramon — A. Michelin (Pneumatiques) — Pleyel-Wolff, Lyon et Cie (Pianos) — Martin-Gobert (à Réaumur) — Félix Potin — Julien Damoy, etc.



Souscrivez à l'Association

DEMANDE D'ADMISSION

M			
Profession	,	Téléphone .	
Adresse	,		

demande son admission à l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone et s'engage à verser la cotisation de 5 francs par an.

Signature

L'Adhésion à l'Association donne droit à la réception mensuelle du Bulletin et à tous les Services de l'Association.

Adresser ce Bulletin à l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone, 47, Rue des Mathurins, 47, PARIS



ORIGINALIS O

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES ABONNÉS DE ROUBAIX-TOURCOING

Un succès pour l'Association

Nous avons appris avec plaisir que l'Administration venait de décider d'installer à Roubaix-Tourcoing un multiple semi-automatique en remplacement de l'ancien multiple manuel démodé, usé, incapable d'aucun service. Annonçons aux abonnés de Roubaix que la puissante Compagnie, Le Matériel Téléphonique, doit réaliser un tour de force pour la construction de ce multiple et que celui-ci sera prêt dans un délai extraordinairement, court.

N'insistons pas trop sur notre succès, mais rappelons brièvement que c'est au mois d'octobre que le Président de l'Association fit à Roubaix une conférence applaudie par les industriels et commerçants et reproduite par tous les journaux. Immédiatement une Association locale était formée, des feuilles de pétitions se couvraient de signatures, une délégation obtenait une audience du Ministre. Le mouvement était trop bien lancé, le déplorable de la situation trop évident pour que l'Administration continuât à s'opposer à la moindre réforme ou au moindre changement.

Le semi-automatique qui est adopté est celui du système Mac Berty décrit dans notre numéro de décembre 1912. La liaison entre la ligne appelante et la ligne appelée est réalisée par une série de lignes auxiliaires d'intercommunications. Les différents organes qui constituent le système sont : un chercheur de lignes qui relie la ligne appelante avec un circuit commun, un sélecteur qui choisit parmi les lignes mises à sa disposition la première ligne inoccupée et un combineur faisant les fonctions de relai.

L'opératrice a devant elle un tableau de lampes indicatrices et de clés qu'elle abaisse pour appeler. Lorsqu'un abonné décroche son récepteur il se trouve relié à la première opératrice libre, la mise en communication se faisant dans l'ordre d'arrivée des appels. Une lampe s'allume devant l'opératrice qui prend comme dans le système manuel la demande de communication. En opérant sur les clés placées devant elle, elle forme le chiffre demandé qui est immédiatement absorbé par un enregistreur. Les clés redeviennent libres aussitôtet l'opératrice peut répondre à un autre appel. Deux lampes de supervisions indiquent les lignes en conversation. Automatiquement l'appel se fait chez l'abonné ou passe, si celuici n'est pas libre ou s'il ne répond pas, par des machines qui donnent les signaux convenus d'occupation ou de non réponse.

A Roubaix:

l'équipement de début sera de. avec une extension normale à. 4.000 — et avec une capacité totale de. 20.000 —

A Tourcoing:

l'équipement de début sera de. avec une extension normale à 2.000 — et avec une capacité totale de 20.000 —

Ces deux commutateurs qu'on espère pouvoir mettre en service d'ici peu ne feront en réalité qu'un seul central, puisque celui de Tourcoing formera un satellite de celui de Roubaix. C'est ainsi que dans le jour il n'y aura que quelques téléphonistes à Tourcoing pour assurer le service local, tandis que la nuit tout le service sera concentré à Roubaix et il n'y aura aucun agent de nuit à Tourcoing. De même, le service interurbain sera concentré à Roubaix aussi bien le jour que la nuit.

Ces commutateurs seront du même type que ceux déjà commandés par l'Administration pour Angers (1.400 lignes) et Marseille (7.500 lignes).

Le commutateur d'Angers est en voie de montage et on espère pouvoir le mettre en service d'ici peu. Le commutateur de Marseille sera mis en service, espère-t-on, pour la fin de l'année.

Ce même système a, du reste, été adopté par beaucoup d'autres pays, tels que la Suisse, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, etc., mais nous pouvons dire avec orgueil que c'est la France qui, la première, a adopté ce nouveau système, lequel, depuis, s'est montre supérieur à tous les autres dans les nombreuses épreuves auxquelles ils ont été soumis.

En France ces appareils sont livrés et montés par la Société Le Matériel Téléphonique qui est une firme bien connue par ses nombreux bureaux centraux déjà installés dans plusieurs pays et entre autres par le central téléphonique de Gutenberg, qui, on se souvient, fut détruit en 1908 par un terrible incendie mettant en panne plus de 18.000 lignes d'abonnés et environ 500 lignes interurbaines.

Nous sommes particulièrement heureux dans la présente circonstance d'apprendre que le réseau téléphonique de **Roubaix-Tourcoing** va être remis à neuf et modernisé. Souhaitons-lui beaucoup de succès et envions-le quelque peu d'avoir la primeur d'un système perfectionné qui serait le bienvenu à Paris et sa banlieue où il reste tant de progrès à réaliser.

numbers and the state of the st

LE COMITÉ CONSULTATIF

Sa naissance, sa courte vie, sa mort.

निर्धानकार विकास स्थानिक विकास स्थानकार के विकास स्थानकार के स्थानकार के स्थानकार के स्थानकार के स्थानकार के स

Le 13 juin 1911, sur la demande de l'Association des Abonnés au Téléphone, un décret instituait le Comité Consultatif des P. T. T. Il était composé de sénateurs, députés, conseillers municipaux, délégués des différents ministères, présidents des Chambres de Commerce, représentants des Compagnies de chemins de fer et Compagnies de transports, représentants des différents Syndicats du commerce, de l'industrie et de la presse, fonctionnaires et employés de l'Administration des Postes. Le président de l'Association des Abonnés au Téléphone y représentait les abonnés et devait y défendre leurs desiderata. Le programme que l'Association s'était donné comportait d'abord l'exécution des réformes promises, telles que la batterie centrale intégrale et l'unification des appareils, la réforme de l'interurbain, la création de nouveaux bureaux centraux, l'abaissement des taxes téléphoniques, l'élaboration d'un plan d'ensemble pour l'extension du réseau de Paris, l'étude d'un plan de réseau national, la réforme des services des P. T. T. sur la base d'une exploitation commerciale.

Pour la première fois, l'Administration admettait que les abonnés aient leur voix dans les décisions de l'Administration.

Le Comité débutait en pleine période de vacances et commençait une vie presque frappée de mort dès le début, par suite de l'obstruction qui se manifesta dès les premières séances, de la part de l'Administration, sous la forme de renvois plus ou moins longs à des commissions ou à des bureaux d'étude, de toutes les questions qui présentaient cependant un caractère d'urgence absolue.

Batterie centrale

On sait que depuis cinq ans, l'Association réclame l'installation de la batterie centrale intégrale; c'est-à-dire la suppression, chez les abonnés, des piles locales servant à donner le courant microphonique pendant la durée de la conversation. Depuis cinq ans, il existe, en effet, un système ridicule qui consiste à avoir une batterie centrale, installée dans les bureaux centraux, servant aux signaux d'appels et de fin de conversation, alors que, par le fait, que 150 appareils environ sont actuellement autorisés et poinçonnés par l'Etat, le courant de la conversation est donné par la pile locale. D'où entretien, à la fois, d'une batterie centrale et de piles, chez les abonnés,

faisant l'un et l'autre double usage. Total des dépenses inutiles depuis cette époque: environ deux millions.

Unification des Appareils des Abonnés

Pour supprimer l'emploi de la pile locale, il était nécessaire d'adopter un appareil comportant un microphone pouvant être actionné par la batterie centrale, ainsi que cela existe depuis près de dix ans dans tous les pays civilisés. Le fait que l'Administration se refusait à adopter un nouvel appareil venait de ce qu'elle voulait elle-même créer dans ses bureaux un appareil conçu par elle, sans savoir même si cet appareil donnerait des résultats à l'usage, alors qu'il existe des postes téléphoniques qui servent depuis des années dans tous les pays du monde et qui ont fait leurs preuves. L'Association souleva le coin' du voile où s'élaborait cette cuisine administrative, et sur ses protestations l'Administration se décida à instituer un concours. Mais elle s'y décida comme un chien qu'on fouette, avec l'intention de ne pas aboutir. La prime de ce concours devait être une commande de six mille appareils. Le poste qui 'fut choisi fut le poste Ericsson, mais le poste Ericsson transformé selon le goût de l'Administration. A l'usage, on s'aperçut que ce poste ne rouvait donner satisfaction. Ainsi donc, l'Administration venait d'adopter un appareil qu'elle n'avait pas l'intention d'utiliser, et dont cependant elle était obligée de prendre livraison, ajoutant ainsi un 151° poste aux 150 existant déjà. lesquels doivent être abandonnés le jour où tous les postes d'abonnés seront unisiés. Or, ce jour reste problématique, car les résultats du concours ayant été nuls, le problème reste posé. Nous demandons à l'Administration à quoi a servi la dépense des six mille postes inutiles et ce qu'elle compte faire après l'échec piteux d'un concours qui est resté sans solution depuis un an et demi.

Permanence du Service Téléphonique

Cette question se traîne de comité en comité, malgré les vœux formels présentés par les Chambres de Commerce, qui n'ont jamais abouti, pas même à un rapport circonstancié. L'Association est parvenue à l'établir sans le concours de l'Administration. Des Associations locales, comme celles de Fontenay et de Saint-Cloud, ont établi sur leur

réseau le service téléphonique de jour et de nuit pour les adhérents de ces Associations, qui verseraient une minime cotisation. Mais l'Administration veillait pour étouffer tout ce qui serait une preuve de son incapacité, et elle exigeait des receveurs de donner la communication aux abonnés qui payaient la cotisation aussi bien qu'à ceux qui ne la payaient pas!...

Extension du Réseau Téléphonique National

Un projet d'extension du réseau téléphonique national, présenté par M. Montbrand, devait être la véritable ossature du réseau général français, car le réseau actuel a été établi de bric et de broc, non pas avec une vue d'ensemble, mais avec le souci d'intérêts particuliers et de propagande électorale. Mais pour aboutir, il était nécessaire que l'Administration se décidât à fournir des chiffres concernant l'exploitation d'une ligne interurbaine, dans sa situation actuelle, et des renseignements sur les frais qu'occasionnerait la mise en service d'un réseau téléphonique national sur cette même ligne, étant supposé que le réseau n'existe pas. Ces renseignements, nous les attendons encore.

Comptabilité de l'Administration

Suivant quelques personnes autorisées, les dépenses du téléphone excèdent les recettes d'une dizaine de millions; suivant d'autres, ce sont, au contraire, les recettes qui excèdent les dépenses, de cette somme; d'autres encore prétendent que recettes et dépenses se balancent. Où est la vérité? Personne ne le saura jamais, car l'Administration des Téléphones n'a pas de comptabilité, et elle n'en a pas sous prétexte que cela nécessiterait un dépouillement trop long, et qui, finalement, n'apporterait pas des données précises à l'établissement d'un bilan exact.

Entre temps, quelques questions secondaires étaient étudiées, quelques-unes finalement adoptées, d'autres enterrées, et l'Administration, asin d'étouffer plus sûrement les nombreuses réclamations auxquelles elle avait à répondre, demandait que chaque séance comportât un ordre du jour proposé par elle. Or, dans cet ordre du jour, n'ont jamais figuré que des questions dans le genre de celles-ci : savoir si les téléphonistes de l'interurbain devaient mentionner tel ou tel chiffre sur leur fiche et si elles devaient la glisser dans le tube pneumatique avec la main droite ou la main gauche. Après la séance de janvier 1913, le ministère changeait de mains, c'est, du reste, le quatrième que nous avons depuis un an et demi, et les séances se trouvaient suspendues. En mai 1913, M. Massé, alors ministre des postes, ainsi que du commerce et de l'industrie, ouvrait une séance du Comité consultatif et se félicitait de la collaboration étroite entre les membres du Comité et le

ministre des Postes; il faisait ressortir l'utilité de cette collaboration dans un service comme celui des P. T. T., « répondant à un besoin public, et où les questions ne doivent pas être examinées seulement au point de vue administratif, mais au point de vue de l'intérêt général ».

L'amitié d'un ministre serait-elle un décret de mort? Toujours est-il que le Comité consultatif ne s'est pas réuni depuis cette époque et que la seule innovation qui a signalé la présence de M. Massé au ministère a été la ridicule contribution d'un lieutenant aviateur chargé de porter les dépêches à Pauillac pour rejoindre le bateau de l'Amérique du Sud.

Mais nous avons changé de ministre sans avoir changé de méthode. Le Comité consultatif est mort. Nous voici bientôt en pleine période électorale, puis tout le monde partira en vacances.

N'espérons donc pas que le Comité revive de si tôt. Cependant, nous posons la question. Quelle comédie a-t-on voulu jouer lorsqu'on nous a parlé de collaboration, d'intérêts du public, de bon vouloir de l'Administration? Pourquoi ne pas nous avoir laissé mourir d'inanition?

A-t-on supposé que nous nous endormirions avec de belles paroles, avec des concours ratés et avec des promesses pleines de réticences, a-t-on supposé que nous nous lasserions? L'Association des Abonnés au Téléphone n'aurait pas vécu de sa vie puissante si nous étions des gens qu'on lasse.

Nous avons la mission de défendre un péuple de gens qui veulent communiquer entre eux rapidement, qui veulent être servis, qui veulent profiter des avantages et des merveilles de la science, des gens qui n'hésitent pas à payer pour cela des sommes exorbitantes. Et notre question est bien précise, la voici:

Nous demandons qu'on nous dise si le Comité consultatif doit vivre ou s'il est définitivement mort.

Selon la réponse qui sera faite, nous verrons ce que nous aurons à faire.

Exposition Internationale de Publicité

Une Exposition de Publicité, de caractère international, doit avoir lieu à Londres, Holland Park, du 27 avril au 2 mai prochain. Elle est organisée par la revue anglaise de publicité Advertising World.

La section française promet d'être au plus haut point intéressante. Une visite s'impose à tous ceux qui sont intéressés au marché anglais comme à ceux qui désirent être au courant de la publicité moderne.

Des facilités de voyage et réductions de prix sont prévues. S'adresser à M. J.-W. Arraines, 43, rue Caumartin, Paris.

Le Téléphone à la Chambre

Séance du 26 Février 1914

M. le Président (chap. 22) — Matériel des postes télégraphiques et téléphoniques. — Travaux neufs : 7.867.395 fr.

La parole est à M. Simyan.

M. Simyan. — Je profite de la discussion du budget des postes pour demander à M. le Ministre quelques renseignements sur l'état de la question de la conversation taxée.

La conversation taxée à Paris est demandée depuis extrêmement longtemps. Un grand nombre de projets de loi ont même été déposés, ils n'ont pu encore aboutir. Je voudrais savoir dans quelles conditions l'on se trouve et quels sont les projets du Gouvernement sur ce point.

J'indique que le seul moyen d'arriver à améliorer le service téléphonique à Paris est l'établissement de la conversation taxée et j'en indique les raisons.

M. Gibert Laurent. — A Paris et dans les grandes villes.

M. Simyan — Bien entendu, mais c'est à Paris surtout que la question est pressante et qu'il importe qu'elle soit résolue.

Trois bureaux nouveaux vont entrer en service au commencement de 1915; ils pourront même recevoir une extension considérable. En tous cas, je crois savoir qu'il y aurait, à la fin de l'année, 32.000 places disponibles qui pourront être facilement portées, avec des crédits suffisants, à 60.000. Par conséquent, j'estime qu'il serait très facile de commencer à établir la conversation taxée à Paris.

Pour éviter l'afflux trop considérable des abonnés qui pourrait rendre difficile le fonctionnement du système de la conversation taxée, j'avais suggéré à M. le Ministre des postes l'idée de ne réaliser que par degrés l'abaissement du tarif minimum de l'abonnement. Par exemple, on pourrait, la première année, le ramener de 400 à 300 fr., de 300 à 200 fr. la deuxième année et de 200 à 100 la troisième.

De cette façon, on aurait tout le temps nécessaire pour réaliser l'aménagement des bureaux déjà existants et des bureaux nouveaux. En tout cas, on serait engagé définitivement dans la voie de la conversation taxée. Il y aurait un délai fixé; l'Administration ferait en sorte de ne pas le dépasser. On pourrait ainsi au bout de trois années par exemple, établir de façon complète le régime de la conversation taxée.

C'est dans ces conditions que je demande à M. le Ministre des postes s'il pourrait, je ne dis pas accepter une proposition de résolution, mais du moins nous rassurer sur ce point par les explications qu'il nous donnérait. (Très bien l'très bien!).

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des postes.

The control of the co

M. le Ministre des postes et des télégraphes. — Je suis d'accord en principe avac l'honorable M. Simyan sur cette question. Je crois qu'il est nécessaire de substituer aussi vite que possible le régime de la conversation taxée au régime forfaitaire. L'application de cette modalité de tarif permettra, en effet, de démocratiser l'usage du téléphone et de le mettre à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

Mais c'est là précisément que réside la difficulté, parce que nous n'avons pas, à l'heure actuelle, les installations techniques nécessaires. L'application du régime de la conversation taxée nous ramène à la question d'un vaste programme d'installation téléphonique qui nous est indispensable, et que nous étudions en ce moment, il nous faut un outillage plus complet et plus moderne qui nous permette de satisfaire une clientèle de jour en jour plus nombreuse.

M. Marcel Sembat. — C'est très juste, mon cher Ministre. Mais permettez-moi de vous faire remarquer dans quelle situation lamentable se trouve l'Etat, ainsi obligé d'avouer qu'il en est à craindre l'augmentation de sa clientèle.

M. Gilbert Laurent. — C'est un argument contre les monopoles d'Etat.

M. Marcel Sembat. — Au contraire, c'est ce qui montre la nécessité de les bien organiser.

M. le Ministre des postes et des télégraphes. — C'est une question d'organisation ou plutôt de réorganisation qui m'a beaucoup préoccupé dès mon arrivée au ministère.

Il est nécessaire d'élaborer un programme. Mon prédécesseur s'y est déjà appliqué. Il avait eu l'intention de demander au Parlement des crédits assez importants. D'accord avec M. le Ministre des finances, nous nous sommes arrêtés à une solution. Il n'est pas douteux que, soit pour la création de lignes, soit pour l'installation de multiples et la mise en service du système nouveau comme l'automatique et le semi-automatique, qui ont donné les meilleurs résultats, il faudra de nouveaux crédits. Soucieux de la bonne marche de ce grand service qui doit répondre aux besoins économiques du pays, j'ai l'intention de soumettre prochainement au Parlement un projet qui nous permettra de trouver les ressources qui nous sont nécessaires. L'emprunt que nous vous proposons aura, je crois, votre assentiment, car ce sont là des dépenses productives.

Association nationale des Consideration des des Considerations du Géléphone

M. Marcel Sembat. — C'est certain!

M. Simyan — Je prends acte des déclarations de M. le Ministre et je lui demande de ne pas attendre, pour l'établissement de la conversation taxée, l'élaboration du vaste programme qu'il a en vue. Il est certain que ce programme ne pourra pas être realisé rapidement. Je voudrais que, dès maintenant, nous entrions dans la voie que j'ai indiquée pour l'établissement de la conversation taxée. Je prie M. le Ministre de vouloir bien examiner cette question.

M. le Ministre des postes — C'est un projet qui sera réalisé par étapes.

M. d'Elissagaray — Vos prédécesseurs l'ont

déjà promis deux ou trois fois. **M. le Président.** — La parole est à M. Bedouce!

M. Bedouce. — Sous l'administration de M. Chaumet, il avait été convenu que, pour se rendre compte de ce que pourrait donner le système de la conversation taxée dans les grandes villes, on ferait l'application générale en grand, dans une ville de 150.000 à 200.000 âmes, et nous avions été assez heureux pour obtenir que la ville de Toulouse serait choisie pour ce large essai.

Depuis deux années, malgré nos instances réitérées, nous n'avons pu encore voir l'aboutissement de ce projet. Où en étes-vous des installations nécessaires. Ces essais sont-ils sur le point d'être réalisés?

M. le Ministre des postes. — Ils vont être très prochainement réalisés à Toulouse.

M. le Président. — La parole est à M. Faure. M. Emile Faure. — J'ai eu l'honneur, il y a quelque temps, de remettre à l'Administration un rapport des employés de Tours-central demandant des modifications au point de vue télégraphique.

M. le Rapporteur n'en fait pas mention.

L'a-t-on examiné?

Je demande quelques explications à l'Administration sur ce rapport très complet et très précis, qui doit aboutir à décharger le bureau central de Tours.

M. le Rapporteur. — Le personnel de Tours se plaint très amèrement du surmenage qui lui est imposé. Il y a certainement quelque chose à faire pour améliorer la situation.

M. le Ministre des postes. — Il y a, à Tours, une insuffisance d'effectifs. Nous tâcherons d'y parer.

Je mets le chapitre aux voix au chiffre de 7.997.395 fr. (adopté).

THE THE PROPERTY OF THE PROPER

L'Annuaire des Téléphones

L'Annuaire des Téléphones a paru avec un retard normal de deux mois. C'est entré dans les mœurs françaises, mais cela fait sourire les étrangers qui, au mois de février, lorsqu'ils veulent téléphoner à Paris apprennent que l'on ne peut disposer que d'une liste d'adresses vieilles d'un an et demi.

Il grossit donc chaque année et ne s'améliore pas. Au contraire, il devient de plus en plus mauvais. Les exemplaires qu'il nous a été donné de voir sont imprimés en dépit du bon sens, pas de marges, caractères effacés, lignes confondues. Le nôtre a même cette spécialité que dix feuilles d'un format sans doute trop grand pour la coupe de papier sont faites de deux bouts de feuilles collés ensemble.

D'autre part la publicité y devient encombrante, elle s'installe à l'aise. Il est impossible que l'on continue à nous imposer des publicités de bas de pages qui finissent par devenir des demi-pages. Que l'on réserve pour cela une section spéciale comme la section nomenclature par rues.

Il ne faut pas non plus oublier que certains abonnés sont des particuliers, or il est impossible d'avoir un aussi sale volume dans une bibliothèque ou un fumoir. Ils demandent que l'on fasse une édition simplifiée que l'on fera payer un franc si c'est nécessaire, mais qui soit maniable et propre.

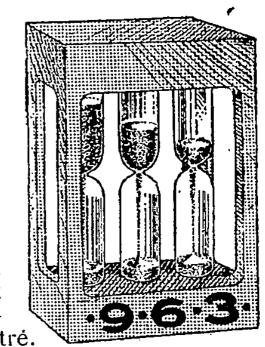
Au fait l'Etat nous doit pas autre chose qu'une liste alphabétique pure et simple. Pour quoi montre-t-il une générosité mal placée en nous donnant un volume que personne ne demande?

Compteur de durée de Conversation

Simple et Pratique

Il est dissicile de mettre deux montres d'ac-

cord. Au surplus, la conversation téléphonique dépasse le plus souvent le temps réglementaire sans qu'on s'en aperçoive. Aussi de fréquentes discussions s'élèvent-elles à ce propossans qu'il soit possible de départager les responsabilités, puisque le début de la communication n'est jamais que fort approximativement chronométré.



Un ingénieux contribuable, qui ne veut payer qu'avec justice, a songé à utiliser le sablier pour mesurer la durée des conversations téléphoniques dans les cabines publiques.

Trois sabliers pouvant respectivement se vider en trois, six et neuf minutes jouent le rôle de chronométreurs impassibles et muets. Leur vue renseigne avec précision le client sur le temps qui lui reste permis et le sablier qui s'est vidé donne, sans conteste possible, une exacte mesure du temps dépensé.

Enfin ce système a le mérite de l'économie et ce n'est pas l'installation de ces sabliers qui rumerait l'Administration des Postes.

(Extrait de La Science et la Vie).

LES ÉTAPES DU TÉLÉPHONE

Les Précurseurs

Dès la plus haute antiquité les hommes ont cherché des moyens pratiques pour transporter la voix à travers les distances; mais il faut venir jusqu'au xvii siècle pour trouver un document relatant, d'une façon précise, des essais intéressants.

En 1667, Robert Hooke, célèbre mathématicien et astronome anglais, écrivait :

« Il n'est pas impossible d'entendre un bruit à grande distance, car on y est déjà parvenu, et l'on pourrait même décupler cette distance sans qu'on puisse taxer la chose d'impossible. Bien que certains auteurs estimés aient affirmé qu'il était impossible d'entendre à travers une plaque de verre noircie, même très mince, je connais un moyen facile de faire entendre la parole à travers un mur d'une très grande épaisseur. On n'a pas encore examiné à fond jusqu'où pouvaient atteindre les moyens acoustiques, ni comment on pouvait impressionner l'ouïe par l'intermédiaire d'autres milieux que l'air, et je puis affirmer qu'en employant un fil tendu, j'ai pu transmettre instantanément le son à une grande distance et avec une vitesse sinon aussi rapide que celle de la lumière, du moins incomparablement plus grande que celle du son dans l'air. Cette transmission peut être effectuée non seulement avec le fil tendu en ligne droite, mais encore quand ce fil présente plusieurs coudes. »

Ce n'est qu'en 1819 que l'on peut trouver dans la lyre magique de Wheatstone une application de l'idée de Hooke. Dans cette lyre le fil était remplacé par une longue tige de sapin aboutissant à une caisse résonnante.

Dans des essais ultérieurs la caisse résonnante fut remplacée par des membranes vibrantes et la baguette de bois par un fil.

L'on ne sait qui fut le premier inventeur qui donna à ce genre de transmission la forme simple et définitive que l'on connaît sous la forme de jouets scientifiques.

Ces jouets qui ont perdu beaucoup de leur intérêt, mais qui étaient encore très en vogue il y a quelque 20 ou 30 ans, sont constitués par deux cornets cylindro-coniques, dont une extrémité est fermée par une membrane; un fil fixé par un nœud au centre de chaque membrane réunit les deux appareils. Pour converser, une personne porte un cornet à l'oreille tandis que l'autre parle dans le second après avoir fait tendre le fil. L'on peut ainsi causer à des distances assez grandes, l'on peut également faire suivre au fil une ligne brisée, dans ce cas,

à tous les changements de direction, le fil est supporté par un diaphragme semblable à celui des cornets. Ces petits instruments ont permis de faire certaines expériences interessantes. L'on a constaté que l'intensité de la transmission dépend beaucoup de la nature du fil et de la manière dont il est fixé sur la membrane. Le fil de soie donneraitles meilleurs résultats. En remplaçant la membrane du diaphragme par une feuille de clinquant et le fil de soie ou de coton par un fil métallique, l'on parvenait à causer à une distance assez grande, 150 à 200 m. M. Huntley en faisant reposer le fil sur des supports de verre et avec des diaphragmes en fer très mince serait parvenu à correspondre à 800 m. et ceci malgré les brisures que comportait le parcours de la ligne.

M. Millar a le premier essayé de transporter cette découverte dans le domaine des réalités. Après avoir constaté qu'avec ce fil métallique tendu, réuni par deux fils de cuivre à des disques vibrateurs, on pouvait causer à une assez grande distance, il tendit des fils à travers une maison. Des embouchures et des cornets acoustiques disposés dans les différentes pièces permirent de causer d'un point à l'autre de l'immeuble avec la plus grande facilité, dit-on.

Enfin, en 1879, M Decharme communique à l'Académie des Sciences un rapport relatant des expériences par lui faites au sujet de la transmission du son reçu par une plaque de clinquant et transmis par un fil roulé en spirale:

« Si la feuille de clinquant dont il a été parlé précédemment est circulaire et réunie à son centre au moyen d'un fil métallique non tendu à un plateau mis en vibration, on entend parfois avec accroissement d'intensité le son fondamental de celui-ciet quelques harmoniques ».

M. Trouvé a essayé d'appliquer le principe du téléphone à ficelle pour corriger certains cas de surdité, il paraît qu'il obtint des résultats satisfaisants sur 25 pour 100 des sujets. Nous nous sommes un peu étendu sur un sujet banal en apparence, mais il n'est pas inutile d'insister sur tout l'intérêt que présente cette première étape du téléphone. Elle a permis de constater et d'utiliser pour la première fois les vibrations d'une plaque mise en mouvement par les ondes sonores et de montrer que les vibrations pouvant reproduire la parole sont encore assez nuancées puisqu'elles peuvent se reproduire mécaniquement à une assez grande distance.

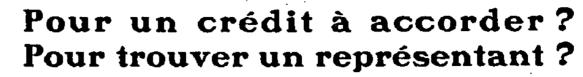




and the second of the second o

Envoi franco d'un spécimen contre 0,30 en timbres=poste.

Etes-vous embarrassé?



Le Confentieux Lyonnais

fondé depuis plus de trente ans est la Maison française à laquelle il convient de vous adresser.

RENSEIGNEMENTS SUR TOUS LES PAYS DU GLOBE

SERVICE "Enquête, Rapport" le plus approfondi.

SERVICE MI-DIRECT.

SERVICE DIRECT LE PLUS RAPIDE.

Contentieux Lyonnais

LYON - Rue de l'Hôtel-de-Ville, 36 - LYON

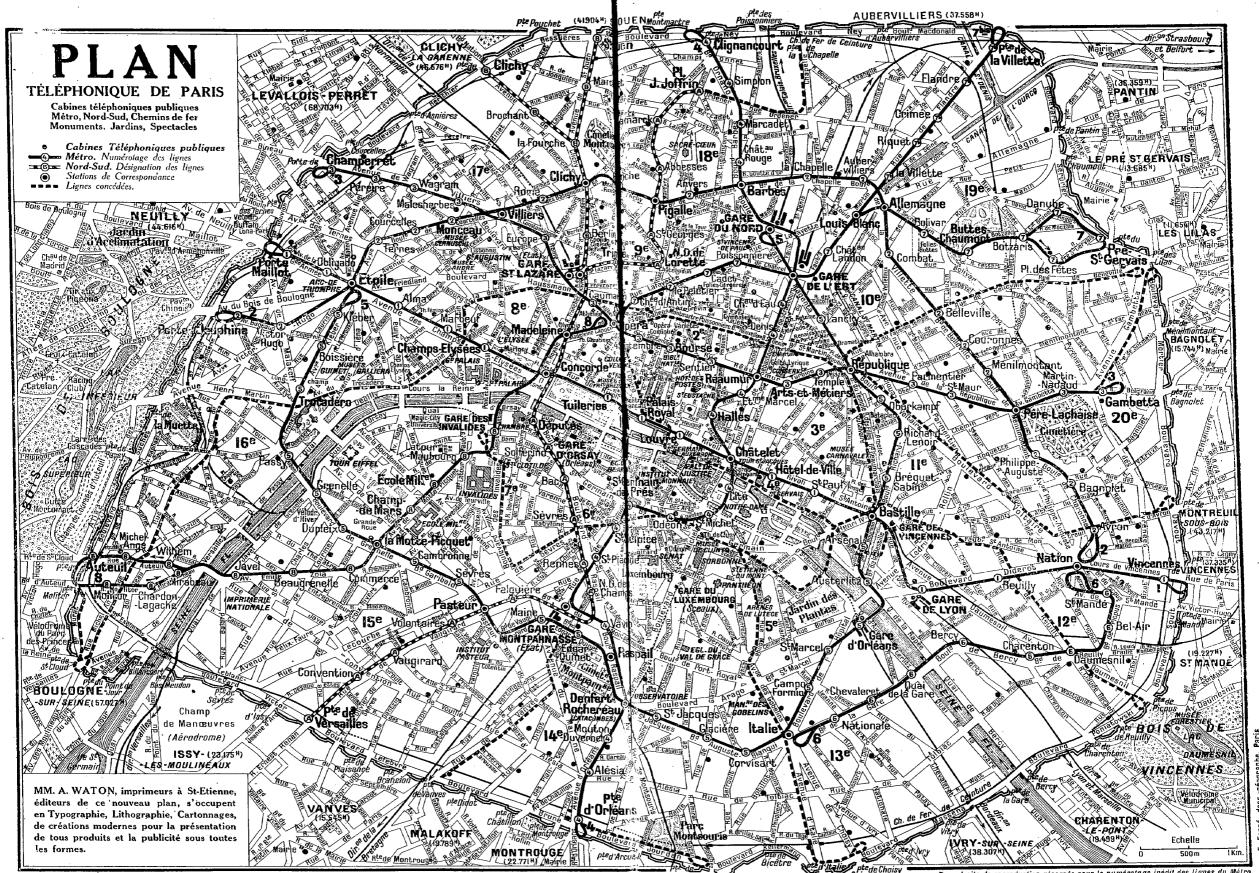
Succursale à NICE pour les Départements du SUD-EST

RÉFÉRENCES de 1º Ordre 🕷 TARIFS envoyés sur demande

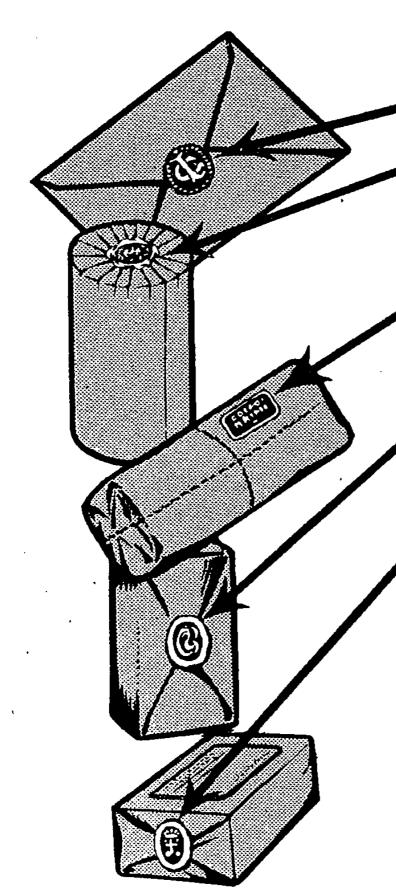
(Voir Didot-Bottin, Paris II, Guide international de l'Acheteur, page 1.107)

Cliche Q. Waton









C'est par Millions

que se chiffrent les cachets en relief sortant chaque année de l'Imprimerie A. WATON. Cette fabrication longtemps étrangère est devenue française grâce à l'installation du matériel le plus perfectionné et du plus grand rendement.

Toutes les ressources de l'ingéniosité et de l'art sont mises en œuvre dans les ateliers de l'Imprimerie A. WATON pour la création de ce genre d'étiquettes, depuis le simple cachet cire jusqu'aux modèles les plus compliqués, depuis la mouche minuscule jusqu'aux étiquettes des plus grandes dimensions.



ARTICLE RÉCLAME

Reproduction de notre Cachet réclame Imitation cire rouge Grandeur unique : 26 m/m. par 10.000 25.000 50.000 100.000 cachets fr. 2 1,75 1,50 1,25 le mille

Spécimen sur demande

IMPRIMERIE A. WATON - SAINT-ÉTIENNE

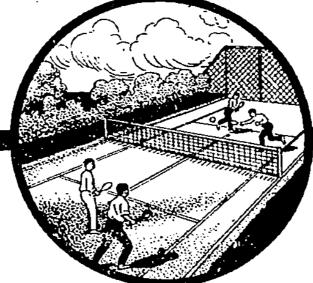
L'HERBICIDE "EUREKA"

détruit les mauvaises herbes

dans les allées les courts de tennis les cours pavées







L'HERBICIDE EUREKA n'exige qu'une seule application pour toute une année.

Chacun peut, en quelques minutes, assurer l'entretien et la propreté parfaite des allées de jardins et de voitures, des parcs, cours, tennis, partout en un mot où il est nécessaire de détruire les mauvaises herbes.

L'HERBICIDE EUREKA nettoie en même temps le gravier et donne aux allées une belle apparence de netteté et de propreté qu'on ne saurait obtenir avec aucun autre procédé. Il ne tache pas, ne graisse pas et ne répand aucune odeur.

L'HERBICIDE EUREKA est excessivement économique; son emploi revient à environ 2 centimes 1/2 par mètre carré et par an, ce qui est pour rien, si l'on envisage le coût de la main-d'œuvre pour l'opération du sarclage.

L'HERBICIDE EUREKA est d'un emploi extrêmement facile; c'est une poudre soluble qui se mélange promptement avec l'eau froide et se répand avec un arrosoir ordinaire sur les surfaces à nettoyer.

L'HERBICIDE EUREKA une fois dilué n'est pas du tout corrosif; il n'abîme ni les vêtements, ni les chaussures.

L'HERBICIDE EUREKA réussit toujours, son action est pour ainsi dire mathématique. Les résultats sont garantis. Il donne toujours satisfaction.

Demandez notre brochure Trois amis du bon Jardinier.

SCOTT & Cie, 38, Rue du Mont-Thabor, PARIS

LISEZ

Notre proposition

Nous avons décidé de vendre l'HERBICIDE EUREKA dans des conditions donnant toute garantie à ceux qui veulent en faire l'essai, certains que nous sommes des résultats de ce produit.

Retour d'argent

Nous enverrons une boite d'HERBICIDE EUREKA à toute personne qui en fera la demande 'd'après la formule ci-dessous. Nous recommandons d'en faire un essai sincère d'après les instructions de la notice. Si l'herbe repousse là ou l'herbicide aura été employé pendant cette année, sur simple lettre annoncant l'insuccès nous rembourserons immédiatement le prix de la boîte. Il est nécessaire pour bénéficier de cet avantage d'utiliser le coupon ci-dessous.

DÉCOUPEZ ET SIGNEZ

La Boîte Nº 1 pour traiter 45 mètres carrés avec 54 litres d'eau à Paris, 1,75 - en Province, gare, 2,35; domicile 2,60

La Boîte Nº 2 pour traiter 90 mètres carrés avec 110 lit, d'eau à Paris. 3 fr.

en Province: gare 3,60 domicile. . 3,85

Cliche Q.Waton

La Boite Nº 3 pour traiter 360 mètres carrés

avec 450 lit. d'eau

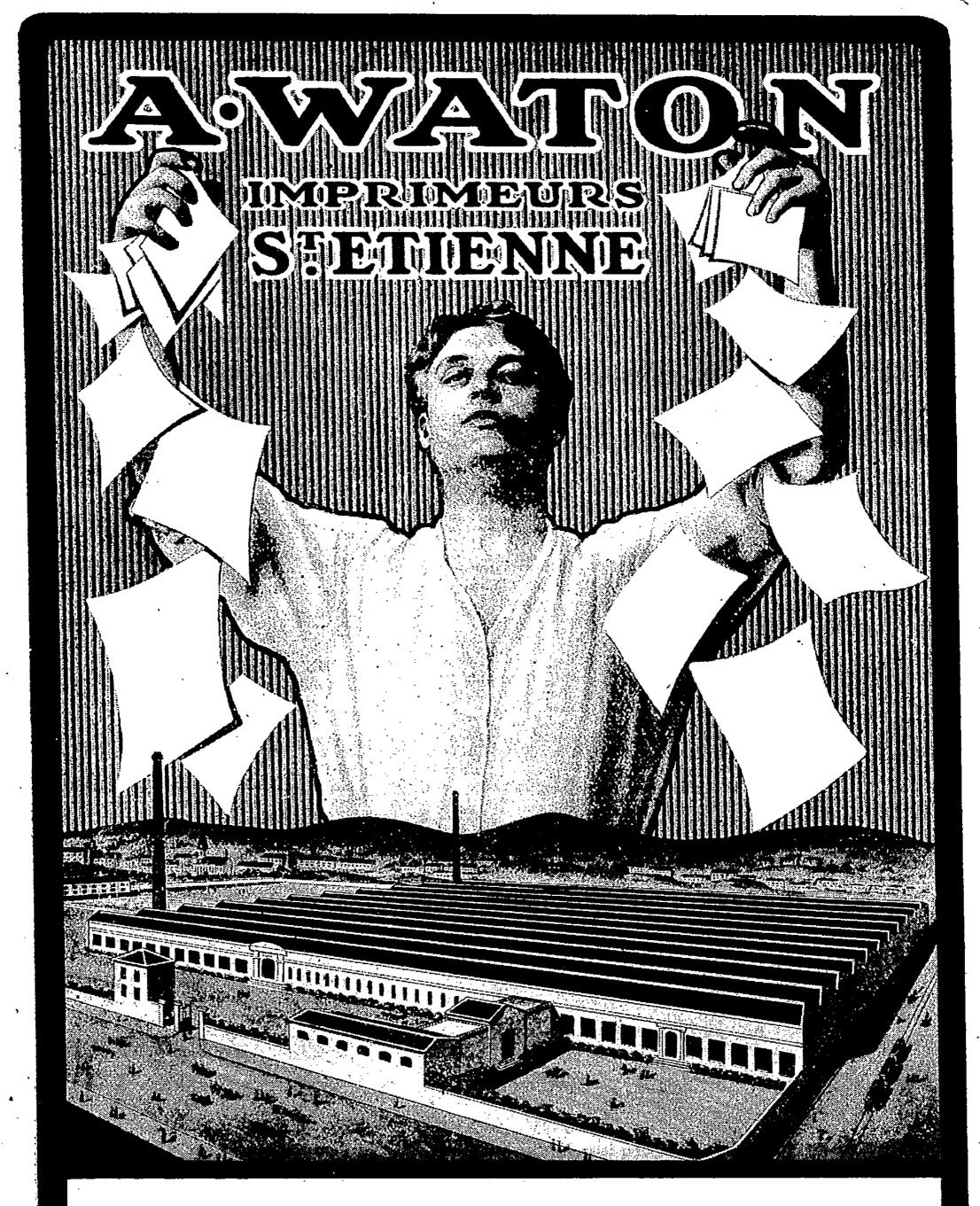
à Paris. 10 fr. en Province: gare . . . 11,25 domicile 11,50 MM. SCOTT & Cie, 38, Rue du Mont-Thabor, PARIS

Veuillez m'envoyer une boîte No.____ d'Herbicide Eureka. Il est entendu que si ce produit ne me donne pas satisfaction vous vous engagez à m'en rembourser le prix sur simple lettre annonçant Nom 👡

Adresse (domicile ou gare') Ci-joint mandat-poste (ou bon de poste) de _____

Adresser tous les mandats au nom de MM. Scott et Cie. SIGNATURE .

(1) l'adiquer la gare desservant la localité s'il y a lieu.



Pour vos travaux d'impression, il vous faut plus qu'une machine qui exécute aveuglément vos ordres : l'Imprimerie A. WATON vous aidera non seulement de sa puissante organisation, mais encore de son cerveau plein d'idées neuves

Le Renchérissement du Téléphone en Autriche

निवस्ताने के विकास के महिला के किया है। जो के किया के महिला के महिला के महिला के महिला के महिला के महिला के महिला

Réunion de Protestation à Vienne

Notre consœur autrichienne l'A. I. P. T. T. s'émeut elle aussi.

— La maladie du Téléphone n'est pas seulement française.

Vienne eut lieu une réunion de protestation contre le renchérissement actuel et le renchérissement prochain du téléphone, réunion qu'avait provoquée l'Association pour les intérêts des postes, téléphones et du trafic. Le maire, représenté par le conseiller d'empire Rienoszl, a fait dire qu'il soutenait, de son poids, les efforts de l'Association. Rienoszl est d'avis que l'Etat, s'il est incapable de gérer les téléphones, en remette l'exploitation à des particuliers, la Société de télégraphie particulière qui existait autrefois donnait toute satisfaction.

Le secrétaire de l'Association, De Steinschneider, rappelle le premier énorme renchérissement du téléphone en 1906 et que les prix ne furent rabaissés que grâce à la campagne menée par l'Association. Steinschneider appuie sur le fait, que les autorités du téléphone même sont obligées de reconnaître, que la division des abonnés en classes est absolument fausse. C'est pourquoi, ces autorités ont consenti un rabais de 20 % qui est beaucoup trop faible. Les maisons de commerce de Neubau ne pouvaient du reste faire aucune conversation par suite du manque de lignes auxiliaires. D'après le nouveau tarif, les 40.000 abonnés actuels, et, après l'introduction du système automatique, 100.000 abonnés seront augmentés annuellement en moyenne de 100 florins. Il devra alors en résulter une surcharge de 10 millions de florins.

Pourquoi le téléphone est-il si cher en Autriche? Le renchérissement a été amené par la **Party line** qui nécessite de nombreuses réparations. Ce système fut offert à de nombreux

pays étrangers qui le refuserent parce qu'il n'est pas pratique. Toutefois, les 12.000 Party lines ne suffisent pas à justifier l'énorme renchérissement du téléphone, mais c'est qu'on pensait déjà à ce moment à l'introduction de 100.000 téléphones automatiques et à l'invention de M. Dietl. Pour quatre opératrices téléphonistes dont on pourra se passer et que l'on mettra à pied, il faudra engager huit mécaniciens certainement plus coûteux.

En Suède, le pays modèle du téléphone, où à côté du réseau de l'Etat, il existe 26 compagnies des Téléphones particulières, l'Etat a fait un placement de 75 millions, les compagnies particulières de 6 millions et l'Etat touche 8 1/2 %, les 6 compagnies particulières 12 %. Avec 1.500 employés, ces compagnies desservent 75.000 abonnés. Celui qui, aujourd'hui, commande un appareil peut s'en servir demain. A Stockholm, pour 350.000 habitants, il y a 100.000 cabines publiques. Chaque famille a son téléphone. Les tarifs ne peuvent être comparés aux tarifs en usage en Autriche. L'orateur conclut qu'il faut que la population se défende elle-même. L'Association ne reculera devant aucun moyen pour arriver à ses fins. La résolution suivante est prise :

Résolution: L'Association se fait l'écho de tous les abonnés de Vienne en exprimant son indignation provoquée par le décret ordonnant un nouveau mode de comptage. L'Association met en garde contre une nouvelle augmentation provoquée par l'introduction du système automatique. L'Association invite tous les abonnés à se joindre à elle pour protester en commun, et, si besoin est, par une résiliation en masse d'obtenir enfin en Autriche, comme en Suède, un téléphone bon, bon marché et profitable.

L'Avenir du Téléphone à Vienne

En même temps que la réunion de protestation dont il est parlé ci-dessus, eut lieu une autre réunion présidée par l'ingénieur en chef de l'Administration des P. T. T., conseiller au ministère du commerce, M. Marth von Wehrenalp, qui parlait du service téléphonique moderne dans les grandes capitales. Les nombreux appareils téléphoniques dont se servait le conférencier pour illustrer

son sujet donnaient à la salle de conférence l'air d'un bureau central téléphonique. **Trois** systèmes seulement, dit le conférencier, sont à prendre en considération.

Le système à B. C. manuel et à Order-Wire, l'automatique pur et le semi-automatique. Vu son coût élevé le B. C. n'est employé que dans les grands réseaux, quoique ce système établisse journellement 50 millions de

communications, il ne donne satisfaction ni aux Administrations, ni au public. On parle même d'une nouvelle maladie; la maladie du téléphone. On se plaint aux Etats-Unis, à Londres, à Paris; les Viennois ne sont donc pas seuls à se plaindre. Ce mécontentement universel a plusieurs causes, le public devient de plus en plus exigeant, l'abonné est en tête-à-tête avec son appareil téléphonique, et l'antipathie pour les services de l'Etat augmente.

Il ne fut remédié à ce mécontentement général que lorsque les techniciens eurent réussi à perfectionner le système automatique à un tel point qu'il a devancé, à l'heure actuelle, le système manuel dans les grandes capitales. L'automatique est né en Amérique en 1887. Au début, on y fut tout à fait rebelle en Europe, à Vienne, à Berlin seulement on se hasarda à faire quelques petits essais. Mais ce système prit un immense essor en 1905 lorsque le système Dietl eut remédié aux défauts de l'automatique américain. A l'heure présente, il existe des centraux automatiques ou semi-automatiques à Altenburg, Amsterdam, Munich, Danzig, Posen, Dresde à Graz et à Cracovie en Autriche, et il y en a en construction dans quelques villes anglaises. Le système mécanique a de nombreux avantages. Les frais de premier établissement sont élevés, mais sont compensés par la réduction des frais du personnel. De grandes difficultés sont rencontrées dans la transformation du système manuel en automatique, mais le système semi automatique sert de trait d'union entre les deux systèmes. C'est l'honneur de M. Wagner von Jannyg d'avoir persisté à vouloir doter Vienne d'un système répondant aux exigences les plus modernes. Vienne sera donc la première grande capitale à jouir de tous les avantages du système automatique. Des mesures sontégalement prises pour son développement ultérieur. Aujourd'hui, Londres possède un téléphone pour 32 habitants, Paris un pour 33, Vienne un pour 38, l'année prochaine, Vienne aura rattrapé Londres et Paris; à Berlin, il est vrai, on compte un téléphone pour 13 habitants. En ce qui concerne les réseaux, Berlin ne possède pas des centraux neufs; deux seulement ont moins de six ans; Londres possède 76 centraux, presque tous sont assez anciens au point de vue technique, Paris est entre Berlin et Londres; on y a construit dans ces dernières années de nombreux centraux nouveaux, mais Paris est réputé pour posséder le plus mauvais service téléphonique du monde entier, grâce à l'indiscipline des dames téléphonistes et à la mauvaise organisation des bureaux centraux.

Le téléphone à Vienne s'est développé plus lentement mais plus sainement. Lorsque les projets à l'étude seront réalisés, Vienne possèdera en 1916-1917 les plus parfaits de tous les réseaux téléphoniques automatiques.

Ce discours fut salué de nombreux applaudissements. Pour terminer, M. Dietl fit une dé-

monstration très intelligente et souvent humoristique du fonctionnement du système automatique, il se servit des nombreux modèles et appareils, qu'il avait fait apporter et qui fonctionnèrent avec une rapidité et une sûreté jamais mises en défaut.



Vœu pour que toutes les communes de la Seine fassent partie du même groupement

Le Conseil,

Sur la proposition de M. Maitre;

Considérant que sur 73 communes de la Seine entourant Paris et ayant le téléphone 35 communes font partie du groupe et 38 n'en font pas partie, sans qu'aucune explication plausible ait jamais pu être fournie à ce sujet;

Considérant que de plus, 13 communes de Seine-et-Oise font également partie du groupe;

Emet le vœu:

Que toutes les communes de la Seine fassent partie du groupe de Paris de façon à ce qu'un abonné de Saint-Mandé ayant un numéro de Paris ne soit pas obligé de payer 0,25 pour parler à son voisin de Saint-Mandé, alors qu'il ne paie rien pour causer au Bourget ou à Saint-Germain, de l'autre côté et à une vingtaine de kilomètres.

Le Téléphone en Turquie

On sait qu'il y a trois ans déjà, la Anglo French Téléphone Go avait obtenu la concession d'un service télégraphique à Constantinople. Elle a, aujourd'hui, achevé l'installation de ses bureaux et de ses lignes (elle n'a pas posé moins de 45.000 kilomètres de fils ou de câbles sous-marins); et l'inauguration de ses services définitivement organisés a eu lieu le 28 février. Trois bureaux centraux capables de rivaliser avec les Gutenberg et les Passy parisiens ont été édifiés à Péra, à Stamboul (dans la vieille ville des mosquées), et à Kadikeuy. Onze stations moins importantes s'échelonnent le long du Bosphore, de la mer Noire à San-Stephano et de Pendick aux Iles des Princes.

Sans doute, le téléphone est-il à Constantinople plus que dans bien d'autres capitales, d'une incontestable utilité, en raison de la grande distance qui sépare certains quartiers commerçants.

On escompte donc un succès rapide du service nouveau. Déjà 4.000 abonnés ont souscrit.

Les Postes Téléphoniques à Monnaie

Il est une tendance qui se manifeste dans toutes les branches de la vie sociale, c'est l'automatisme. Ce mouvement qui ira se généralisant de plus en plus répond aux besoins de notre époque : rapidité, facilité, économie. Le téléphone ne pouvait lui échapper.

L'Administration des Postes vient de faire étudier un appareil à paiement préalable qui sera installé dans divers bureaux de poste de Paris et aussi dans des cabines téléphoniques isolées, dans les rues et sur les places. Deux tarifs seront appliqués l'un de o fr. 10 donnant la communication dans la commune seulement l'autre de o fr. 20 permettant la conversation interurbaine.

Depuis déjà longtemps pareil système existe aux Etats-Unis où de nombreux appareils sont disséminés dans les lieux publics et dans quantité de magasins surtout chez les pharmaciens. En Europe également certaines villes en sont dotées.

Il nous paraît donc intéressant, à la veille de cette nouvelle organisation chez nous, de jeter un coup d'œil sur ce qu'ont réalisé nos voisins.

A Vienne

Le nombre de cabines téléphoniques à monnaie est très considérable à Vienne où elles jouissent d'une grande faveur auprès du public.

Elles sont exploitées par une société privée qui paie à l'Etat une redevance proportionnelle à leur nombre.

Elles sont considérées par l'Administration comme de simples abonnés et les opératrices n'ont même pas à les connaître.

Lorsque la personne pénètre dans le poste elle fait légèrement basculer le plancher et ce mouvement prépare la fermeture du circuit qui est réalisée par l'introduction des pièces de monnaie, taxe de la communication. Si les pièces n'ont pas les dimensions voulues elles sont rendues automatiquement. S'il n'y a pas eu de réponse la taxe versée est perdue. L'appareil est alors utilisé comme tout autre appareil; le décrochage appelle le bureau central, le raccrochage donne la fin.

Lorsque l'on quitte la cabine, le plancher remonte, de ce fait le courant est coupé et la somme versée est encaissée.

L'intéressé ne doit occuper la cabine que pendant 10 minutes au maximum.

En Suisse

En Suisse on trouve des postes à monnaie dans tous les lieux publics. Le trafic interurbain

étant très important, ils doivent se prêter aux conversations urbaines et interurbaines.

L'appareil doit donc se préter au versement de taxes multiples. Lorsque l'intéressé entre en communication avec le Central en décrochant l'appareil la téléphoniste lui dit, si elle ne peut donner suite à sa demande, dans combien de temps il faut rappeler. Sinon, elle lui indique la somme à verser.

L'on introduit alors une pièce de monnaie dans l'une des fentes à ce destinées et qui se déverrouille à la demande de la téléphoniste, celle-ci est prévenue du versement par un nombre inscrit sur une lampe qui s'éclaire automatiquement. Si une nouvelle pièce de monnaie est nécessaire pour parfaire le versement la première lampe s'éteint, une autre s'éclaire portant le total versé, la téléphoniste sonne alors l'abonné demandé.

Un voyant permet à la téléphoniste de se rendre compte de la durée de la conversation. Lorsque le demandeur raccroche le téléphone, la monnaie est encaissée au poste et les lampes éteintes au central.

Si la conversation n'a pu avoir lieu la taxe est remboursée automatiquement.

En Bavière

En Bavière également les postes à monnaie abondent dans tous les lieux publics.

Il existe également des cabines portatives du même genre qui peuvent s'installer provisoirement n'importe où : champs de course, de foire, attractions quelconques.

Les cabines possèdent des portes et des côtés vitrés, ce qui permet de voir tout de suite si elles sont occupées. Elles sont à taxe unique et ne permettent que des conversations urbaines. Deux annuaires, un à l'extérieur, l'autre à l'intérieur, retenus par une chaîne, sont à la disposition du public.

La personne qui veut entrer en communication introduit dans l'appareil la pièce de monnaie représentant la taxe à verser. Cette opération détermine au central l'éclairage d'une lampe. Le commencement et la fin de la conversation sont connus automatiquement par la téléphoniste par le décrochage et le raccrochage du transmetteur à la cabine publique.

Si la conversation ne peut avoir lieu, la pièce de monnaie est rendue par une glissière de remboursement.

En cas de rupture du courant ou de perte à terre, la lampe reste allumée au central, la fente qui doit recevoir la monnaie au poste public est verrouillée et le poste est rendu inutilisable.

Nouveau Programme de Réforme Téléphonique

Prochains essais de divers systèmes automatiques. La Concurrence. — Ceux qui téléphoneront sans Téléphonistes.

L'Administration des Téléphones prépare, depuis quelque temps, un intéressant programme de réformes. Il faut reconnaître que l'initiative privée, organisée par l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone, n'a pas été étrangère à cet effort.

On sait que, voici déjà longtemps, de nombreux abonnés demandaient l'essai en France de systèmes automatiques (le téléphone sans téléphonistes) ayant fait leurs preuves à l'étranger. Une première expérience, tentée à Lyon du temps de M. Simyan, ne fut pas jugée satisfaisante. On va essayer de faire mieux.

Comme nous venons de le dire, il existe dans divers pays, notamment en Bavière, en Suède, au Canada, aux Etats-Unis, différents systèmes qui paraissent donner satisfaction au public. On va les essayer simultanément sur plusieurs points de la France, et, d'après les résultats obtenus, on pourra choisir, s'il y a lieu.

Fait à signaler par ces temps de pénurie budgétaire: l'Administration n'engage aucune dépense; elle donne simplement l'autorisation aux constructeurs, qui installeront à leurs frais et qui, aiguillonnés par la concurrence, auront intérêt à donner le meilleur service possible.

Le premier essai a commencé à Nice. Il paraît assez satisfaisant. Mais l'expérience n'est pas

concluante, la clientèle de la Côte d'Azur étant flottante et cosmopolite.

Deux autres essais vont être faits dans deux villes à population stable : Angers et Orléans. Un système analogue sera installé pour la banlieue de Marseille, choisie comme type de grande ville commerçante. Ces trois réseaux sont en préparation.

On s'attaquera ensuite à la région industrielle de Roubaix-Tourcoing, où le bon fonctionnement du téléphone constitue une nécessité vitale. Précisément on se plaint beaucoup dans cette partie de la Flandre où vient de se fonder une filiale de l'Association des Abonnés, à la suite d'une active campagne de son président.

Enfin on prévoit la réorganisation de la banlieue parisienne dont tous les bureaux locaux seront équipés en automatique et rattachés à huit bureaux centraux montés en batterie centrale: ceux-ci dépendront à leur tour du bureau suburbain de Paris, en préparation à Marcadet.

Heureux suburbains! Ils pourront avoir euxmêmes la communication sans l'intermédiaire de la demoiselle du téléphone, évidemment charmante, mais qui fait souvent pester le client impatient! Les parisiens vont être jaloux des banlieusards!

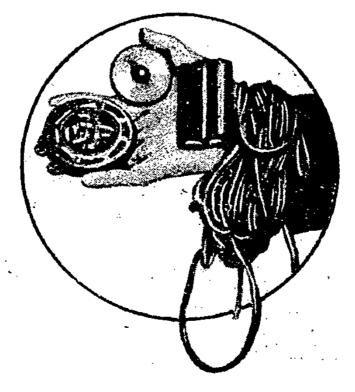
Par d'habiles répliques ou par

Enregistreur secret de Conversations

Prendre des notes au cours d'une conversation avec un individu soupçonné de quelque méfait est, pour un policier, une besogne très

délicate, susceptible même à faire échouer sesrecherches.

L'inculpé se méfie d'un interlocuteurqui enregistretous ses dires et le plus fin limier perdainsilebénéfice des dangereuses confidences auxquelles il pourrait convier l'adversaire



par d'habiles répliques ou par d'insidieuses questions.

Pour éviter cette gêne qui consiste à écrire tout en causant, il faut donc se faire remplacer par un témoin muet et invisible de la scène : or un témoin obligé est le mur qui a si souvent des oreilles alors qu'il ne le faudrait pas.

Un petit récepteur téléphonique dissimulé derrière un tableau d'apparence banale remplit ce rôle de curieux : il est relié par un fil au casque d'audition d'un sténographe qui se tient dans une pièce voisine attentif à la moindre confidence de celui qui ne croit prononcer que des paroles qui « s'envolent ».

Confortablement assis devant son bloc, le secrétaire invisible « prend » tout l'interrogatoire, questions et réponses, que les policiers peuvent ensuite examiner à loisir pour découvrir la trame de l'intrigue dont il s'agit de percer le mystère.

L'ensemble de l'appareil qui permet l'utilisation d'un tel secrétaire invisible n'est pas de dimensions bien considérable. Il tient tout entier dans une seule main.

ON RÉCLAME

Rubrique ouverte à toute réclamation présentant un caractère d'intérêt général

ariantaria de la comparta de la comp

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Comme membre de l'Association, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous copie de la lettre de réclamation que j'adresse ce soir à M. le Directeur de l'Exploitation téléphonique de Paris:

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Après avoir patienté pendant longtemps, je me décide à porter plainte auprès de vous, au sujet du désordre qui règne dans le service téléphonique qui me dessert.

Voici quels sont mes principaux griefs:

1° Il arrive constamment que l'on me sonne et que, lorsque je me porte à l'appareil immédiatement, au lieu de donner l'abonné qui m'appelle on me demande ce que je désire. Non seulement on me dérange inutilement, mais encore on me fait certainement manquer une communication qui peut avoir pour objet une commande, susceptible d'être ainsi perdue. D'où préjudice causé.

2° Constamment, en pleine conversation, en plein milieu d'une phrase, la communication est coupée. Si la communication a été demandée par une personne qui ne m'a pas encore dit son nom et dont, par conséquent, j'ignore le numéro de téléphone, ou qui m'a demandé d'une cabine, il m'est impossible de faire rappeler ce correspondant. Si celui-ci, impatient, ne fait pas un nouvel appel, ce peut être encore un client perdu. Autre préjudice.

3° Alors que, comme ce matin, de 8 heures à 11 heures, j'ai eu en tout deux communications téléphoniques, j'apprends qu'il a été répondu à plusieurs personnes qui m'ont demandé, à diverses reprises, que je n'étais pas libre. L'invraisemblance est flagrante. Autres préjudices ainsi causés dans le cas de personnes ayant voulu me téléphoner pour me passer une commande.

4° Constamment il arrive que, lorsque je fais un appel, loin de me répondre au bout des trente secondes réglementaires, la téléphoniste me fait attendre plusieurs minutes. Je dis plusieurs minutes, c'est-à-dire deux, trois et jusqu'à quatre et cinq minutes. Je dois ajouter que, pendant mon attente, l'entends les téléphonistes bavarder tout à leur aise sur des sujets absolument en dehors de leur service.

5° A l'occasion de ces divers griefs, je n'ai jusqu'à présent demandé à parler qu'à la surveillante. Il m'est habituellement répondu qu'elle n'est pas libre. Très heureux suis-je si l'on ne me dit pas qu'elle est en congé! Je constate, d'ailleurs, que cette surveillante est rarement la même, et je ne serais pas surpris que l'on me donne, au lieu de la véritable surveillante, une camarade comparse. Quoi qu'il en soit, j'ai le regret de constater que l'intervention de la surveillante ne produit aucun effet et que l'autorité de celle ci doit être absolument illusoire.

Je suppose, Monsieur le Directeur, que pour votre édification vous lisez le Bulletin de l'Association Nationale des Abonnés au Téléphone, dont je suis

membre. Vous avez pu voir, dans le dernier Bulletin, que le bureau de Saxe, qui me dessert, est personnellement désigné comme gratifié d'un service des plus remarquablement fantaisistes. Je ne dois donc pas être le seul à me plaindre de ce service.

Je me fais un devoir de communiquer à l'Association ci-dessus désignée, la présente lettre dont je vous prie de m'accuser réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour rendre hommage à la vérité je dois dire que lorsqu'on ne répond pas à mon appel, on me fait patienter souvent en me faisant participer à la conversation de deux abonnés, qui seraient sans doute charmés de savoir qu'un tiers a pu entendre leur communication.

Pour ne rien oublier, je dois également mentionner ce que l'on pourrait appeler le « ménage à trois », lorsque pendant une conversation la téléphoniste fait intervenir un troisième abonné, dont il est presque toujours impossible de se défaire.

Le Téléphone pour Malades

Pour permettre à une malheureuse infirme, qui ne gardait plus que l'usage atténué de ses

bras, de demander du secours en cas d'accident, quelqu'un a imaginé le dispositif représenté par notre figure.

Les récepteurs d'un téléphone étaient fixés aux oreilles de la paralytique par un casque analogue à ceux employés parles employés des postes centraux.



Quant au transmetteur, il était porté par un bras pliant fixé au mur, et pouvait être facilement attiré par la malade près de sa bouche, à l'aide d'une ficelle.

· (Extrait de La Science et la Vie).

STENESTER STENESTER

Assemblée Générale de l'Association

L'Association Nationale des Abonnés au Téléphone tiendra son Assemblée Générale annuelle le 16 Mai prochain, à son siège social, 47, rue des Mathurins.

Chronique de Février

Nous publierons chaque mois un memento des événements du mois écoulé

POLITIQUE



Chambre. — Vote de la loi sur les caisses des écoles; de la convention douanière avec Monaco; de la loi enlevant aux préfets la nomination des instituteurs pour la donner aux recteurs d'Académie;

de la suppression des prestations.

— Vote par 384 voix contre 25 d'une motion chargeant la commission d'hygiène d'une enquête sur les mesures propres à assurer l'état sanitaire de l'armée et faisant confiance au gouvernement.

- Vote du 3e douzième provisoire.

-Approbation de la politique sinancière de M. Caillaux par 329 voix contre 214.

Le 17, séance exceptionnelle : 6 députés à l'ouverture, 31 à la fin.

- M. Rabier est élu vice-président de la Chambre en remplacement de M. l'abbé Lemire.

Sénat. — Vote du projet de retraite des ouvriers mineurs.

— Le Sénat repousse par 140 voix contre 134 l'amendement **Perchot** demandant le remplacement des contributions directes par l'établissement d'impôts réels sur les revenus.

— M. Noullens déclare au Sénat que 130 millions seront affectés à l'acquisition de nouveaux camps d'instruction et 15 millions à l'aménagement des

camps existants.

— Au Congrès de la **Fédération républicaine** vœux favorables à la R. P., aux 3 ans, à la décentralisation et à toute augmentation sur les revenus ne surchargeant pas les petits contribuables et ne comportant ni déclaration, ni inquisition.

 Le rapport général du budget accuse un déficit de 302 millions mais le déficit réel serait de 584 millions avec la note du Maroc et les nou-

veaux armements.

— Sous la présidence de M. l'abbé Lemire, M. Chéron développe à Hazebrouck le programme de la fédération des gauches.

— Après une réception tumultueuse, MM. Barthou et Briand exposent au Havre le programme de leur fédération.

POLITIQUE EXTÉRIEURE



Angleterre. — Ouverture de la session parlementaire. Discours du trône. Remaniement ministériel.

Russie. — M. Kokovtsoff, président du conseil et ministre des finances, donne

sa démission.

Alsace-Lorraine. — Le colonel von Reutter, et le lieutenant von Forstner ont été envoyés, le premier à Frankfort-sur-Oder, le deuxième à Bromberg. Le lieutenant von Forstner provoque de nouveaux incidents à Saverne. Le nouveau gouvernement s'est présenté devant la deuxième chambre.

Suède. — 30.000 paysans sont allés informer le roi qu'ils supporteront avec joie l'augmentation des armements. Contre-manifestations socialistes et républicaines. Démission du ministère. Reconstitution d'un nouveau.

Mexique. — Les rebelles font sauter un train militaire: 50 morts. Ils fusillent un fermier anglais

Benton. Emotion en Angleterre. La Chambre des communes s'occupe de la question et demande des explications au Mexique. Le Général Villa, après de longs atermoiements, permet l'exhumation du corps de Benton. Les rebelles s'emparent d'une canonnière fédérale.

Pérou. — La Révolution éclate, le premier ministre est tué, le président de la République est au pouvoir

des insurgés.

Chine. — Les brigands chinois ont remis en liberté les missionnaires qu'ils avaient arrêtés. Démission du premier ministre.

Portugal. – M. Machado constitue un nouveau ministère. Graves désordres à Lisbonne, la troupe tire sur les grévistes.

- M. **Venizelos** continue son voyage à travers l'Europe, à Saint-Petersbourg, Bukarest, Belgrade.

— Le prince de Wied futur souverain de l'Albanie quitte Berlin pour Rome puis est reçu par l'empereur d'Autriche, vient à Paris, déjeûne à l'Elysée, puis se rend en Allemagne.

- Violent combat près de **Tétouan**, les Espagnols

ont 18 tués, 26 blessés.

— La **Triple Alliance** fait connaître à Ed. Grey sa réponse dans la question des Iles. Remise de la Note collective à la Porte. La Grèce accepte la décision des puissances pour la question des Iles et la délimitation de l'Albanie.

L'accord franco-allemand sur les chemins de

fer de l'Asie a été paraphé à Berlin.

MOUVEMENT SOCIAL

Grève des Mineurs. — La grève est générale dans toute la France excepté dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ils réclament l'abolition de l'article 12 et l'assimilation des ardoisiers. La Chambre vote un projet de loi créant une caisse autonome des ouvriers mineurs, mais maintient ses votes précédents. Sur la fin du mois la grève perd de son acuité et l'on escompte une reprise du travail après la réunion du Conseil national.

Grève des Officiers Mécaniciens. — Les officiers mécaniciens de la Compagnie des Messageries Maritimes se sont mis en grève pour le relèvement de leur solde, compromettant ainsi nos relations avec l'Indo-Chine. Ils repoussent l'arbitrage qui aurait été accepté par la Compagnie. Les inscrits maritimes lésés demandent que l'Etat fournisse des officiers de marine. Les officiers mécaniciens des autres Compagnies, se déclarant solidaires, menacent de se mettre en grève à leur tour si des officiers de l'Etat embarquent à bord des Messageries Maritimes.

Manifestation des postiers au Central télégraphique pour une augmentation de salaires.

SCIENCE



M. Turpin aurait trouvé une nouvelle poudre de guerre. Cette poudre ne contenant pas de cellulose serait très stable. Elle pourrait supporter une température s'élevant jusqu'à 380° sans danger d'in-

flammation spontanée. Elle ne laisse aucun résidu.

ne dégage aucune sumee, ensin, elle coûterait trois

fois moins cher que la poudre B.

— Essais du haut de la première platesorme de la Tour Eissel de **flèches incendiaires.** Ces essais qui ont parsaitement réussi ont été renouvelés par M. **Guerre**, l'inventeur, à l'aérodrome Blériot.

MUSIQUE



A l'Opéra comique première représentation de La Marchande d'Allumettes, conte lyrique en trois actes, de M^m Rosemonde Gérard et Maurice Rostand, musique de M. Tiarko Richepin. Excellent

début d'un compositeur qui se révèle essentiellement doué pour le théâtre.

THÉATRE



M^{**} Sarah Bernhardt continue ses conférences sur l'art théâtral.

- M. Brieux donne à l'Odéon une comédie en trois actes: le Bourgeois aux champs qui est tout à la fois, comédie de

mœurs, et pièce à thèse ou tout au moins à portée sociale. C'est une excellente leçon de choses, drôle et triste en même temps.

— A la Comédie Marigny, M. Paul Gavault donne le Mannequin qui obtient un très grand succès.

LITTÉRATURE



A l'Académie M. Berghson est élu au fauteuil d'E. Olivier, Pierre de la Gorce au fauteuil de Thureau-Dangin et Alfred Capus remplace M. Poincaré, frère du président de la République.

ARMÉE



En réponse à une demande du sénateur **Reymond**, le ministre de la guerre lui répond que sur les 3.964.224 fr. 88 versés par le Comité national pour l'aviation militaire 3.915.810 francs ont été dépensés

et que le reliquat sera versé à l'Association aéronautique de France.

- L'incorporation en France des soldats créoles a donné des résultats désastreux, sur 1579 incorporations on a été obligé de faire 670 réformes.

- Deux nouveaux régiments de cavalerie (chasseurs) vont être créés l'un à Bayonne, l'autre à

Condom.

— Le Journal Officiel publie le décret relatif au relèvement de la solde des officiers.

— Décret supprimant la direction du matériel aéronautique militaire et créant des établissements spéciaux autonomes.

— Décret portant la création d'une section technique de l'aviation militaire et d'une inspection du

matériel d'aviation.

— Dans l'exposé de son rapport général du budget de 1914, M. Clémentel constate que si la France dépense annuellement pour l'amélioration de son armement 96 millions, l'Allemagne dépense pour le même motif 187 millions, et son avance sur nous dépasse en ce moment 2 milliards et demi.

- L'état sanitaire de l'armée qui avait été très inquiétant pendant les froids du mois de janvier semble s'améliorer, le gouvernement prend des mesures pour enrayer la marche des épidémies.

NÉCROLOGIE

D'abord Nice, ensuite Paris sont à **Déroulède** d'imposantes sunérailles. Discours de M. Sansbœus, Robert de Flers, Marcel Habert, Maurice Barrès. L'inhumation a lieu au cimetière de la Celle-Saint-

Cloud, dans un caveau de famille où sont inhumés déjà son bisaïeul Pigault-Lebrun, son oncle Emile Augier.

- L'aviateur Raoul de Réals se tue à Villecoublay.

- Le corps de M. Chevandier de Valdrôme assassiné à Tanger, est arrivé à Marseille.

Mort de M. Alphonse Bertillon. — C'est lui qui a créé l'anthropométrie, qui a inventé le portrait parlé, qui étudia les empreintes digitales et appliqua la photographie aux recherches de la police. Ses expertises lors de l'affaire Dreyfus ont eu une importance capitale.

Mort du Vice-Amiral Germinet. — Il a commandé en chef l'escadre de la Méditerranée et fait partie du Conseil supérieur de la Marine. Il était

grand officier de la Légion d'honneur.

- Deux aviateurs militaires, le lieutenant **Deluert** et le capitaine **Niquet** se tuent à Bourges.

AÉRONAUTIQUE



Le **Spiess** vient d'être réceptionné par le ministère de la guerre. C'est le premier dirigeable rigide français qui va être suivi par la construction de plusieurs types semblables.

- L'Astra-Conté, dirigeable de guerre, a brillamment effectué ses opérations d'entrainement et de

circuits aériens.

- L'allemand **Berliner** bat le record de la distance en sphérique en allant de Btiserfeld à Perm en trois jours et deux nuits.

AVIATION

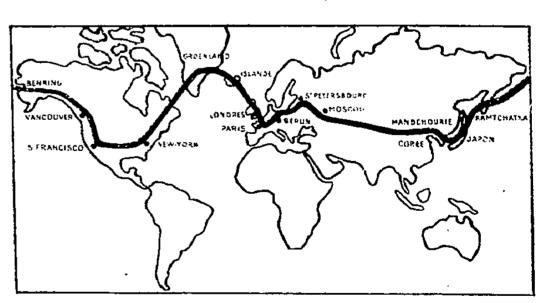


Le Grand Prix de l'Académie des Sports de 10.000 fr. a été attribué à **Pégoud.**

— L'Américain **R. Wanamacker** a fait parvenir son engagement officiel au *Daily Mail* qui a créé un prix de 250.000 fr. pour

la traversée de l'Atlantique, de Terre-Neuve en Irlande soit 3.000 kilomètres. Il pense faire le parcours en 32 heures avec 2 passagers. Son appareil aura le double d'envergure des appareils existants, le moteur sera de 200 HP.

En 1915, à l'occasion de l'Exposition de San-Francisco, organisation d'un circuit aérien autour du monde dont nous donnons ci-dessous l'iti-



néraire. Il est déjà doté de 300.000 dollars de prix. 750.000 fr. seront attribués au gagnant et 750.000 fr. aux gagnants de diverses étapes. Des dépôts de ravitaillement seront répartis sur le parcours. Sur les Océans, des postes de surveillance seront créés par des navires de tous les pays. M. Quinton à qui les organisateurs ont demandé son avis ne croit pas qu'en l'état actuel de l'aviation, et même en escomptant les progrès réalisés en 1915, on puisse entreprendre la traversée de l'Atlantique. Il propose donc un itinéraire partant de Lour-

des, traversant l'ancien continent pour aboutir à San-Françisco par le détroit de Behring. Il pense aussi que la durée de la course pourrait être de quatre mois.

- Essais très réussis de tir avec mitrailleuses en aéroplane.

— Match impressionnant entre Garros et Hamel. Acrobatie et vitesse. Garros est déclaré vainqueur.

— **Jean Ors, m**onté comme passager avec l'aviateur Lemoine, s'est laissé tomber, muni d'un parachute de son invention, d'une hauteur de 450 mètres et a atterri à 3 kilomètres en 2 minutes 1/2.

- L'Allemand Ingold bat le reccord de la durée sans escale avec 1.700 kilomètres en 17 heures, appareil et moteur allemands. Record précédent : L'Allemand Langer volant 14 h. 7, battant ainsi le record de Fourny 13 h. 14.

— L'aviateur **Parmelin survole le Mont-Blanc.** Parti de Genève il atterrit à Aoste après s'être élevé à 5.000 mètres.

- L'aviateur **Pourpe** termine heureusement son raid le **Caire-Kartoum-le Caire**: 4.500 kilomètres.

- L'aviateur Garaix bat le record de la hauteur avec 4 passagers en s'élevant à 3.150 mètres.

- Le Russe **Sikorsky** a volé 17 minutes avec 16 passagers, puis avec 8 personnes il a volé à 1000 mètres pendant 2 h. 6.

ATHLÉTISME



Le **Reichstag** ayant refusé la participation de l'Etat aux frais de l'**Olympique de 1916** l'entreprise serait compromise à moins que les organisateurs ne trouvent ailleurs les 250.000 francs qu'ils ont de-

mandés en vain à l'Empire.

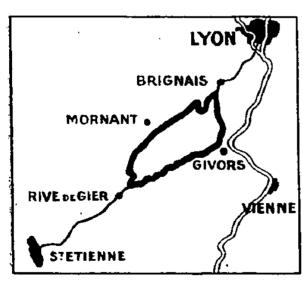
FOOTBALL-RUGBY



Le **Racing Club de France** bat le Stade français par 33 points à 3 Match. Racing-Aviron Bayonnais, jeu très vite et brillant, le Racing triomphe par 11 points à 9.

— Le **Grand Club Gallois Swansea** R. F. C. est venu combattre la belle équipe nouvellement formée par le Stade, cette dernière est battue par 12 à 5.

AUTOMOBILISME



Pour le Grand Prix de l'A. C. F. les engagements sont clos. Le nombre des inscriptions est de 39. Sur ce nombre, les voitures françaises ne figurent qu'en faible majorité.. France 12, Italie 9, Allemagne 8, Angleterre 6, Belgique 2, Suisse 2.

- Le capitaine **Kelse**y et ses compagnons qui avaient entrepris d'aller du **Cap au Caire** en auto sont arrêtés dans le centre de l'Afrique et demandent du secours.

CYCLISME



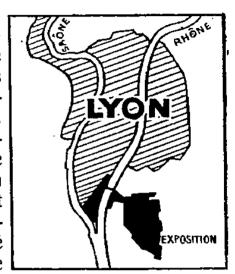
Au Vélodrome d'Hiver, Kramer bat Friol dans un match de 2.000 mètres. Puis, à quelques jours Friol ayant demandé sa revanche est battu de nouveau dans un deuxième match.

- La course de 6 jours de Bruxelles est gagnée, par l'équipe **Stol-Vanhouvert.**

- 29° Congrès de l'Union cycliste internationale organisé par l'U. V. F. Réception des délégués par le Président de la République.

EXPOSITIONS

La ville de Lyon finit d'organiser son exposition internationale urbaine. Elle réunira tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'organisation de la cité moderne. Les bâtiments qui dès le début ne devaient couvrir que 26 hectares en couvriront en réalité 75. Un ouragan a fait dans les chantiers des ravages énormes; mais, malgré le retard occasionné, on pense être prèt pour le 1" mai.



- L'exposition qui s'ouvrira à San-Francisco le 20 février 1915, pour fêter l'inauguration du canal de Panama s'annonce dès à présent comme devant atteindre des proportions gigantesques.

Dès le début, le seul État de Californie versa une somme de 17 millions et demi de dollars (91 millions de francs), 4000 ouvriers sont occupés aux divers travaux. Le palais des machines qui est déjà terminé est un grand hall de 400 mètres de long sur 150 de large et 75 de haut. C'est dans ce hall que l'aviateur L. Beacheya fait le premier vol en enceinte couverte.

MOUVEMENT FINANCIER



Le marché ne s'est pas montré mieux disposé en février que pendant les mois précédents. La clientèle reste sur la réserve et ne se met pas aux achats.

La liquidation en fin février s'est effectuée sans difficulté, les reports ont été très bon marché et les taux n'ont pas dépassé 2 %/0 au Parquet et 4 1/2 %/0 en coulisse ce qui indique que les engagements à proroger étaient peu importants.

A l'étranger les dispositions restent défavorables, les troubles au Mexique exercent une répercussion très fâcheuse sur les cours des Bourses de Londres et de New-York.

La plus grande réserve continue à s'imposer principalement sur le marché à terme dont les soubresauts présentent un réel danger pour les spéculateurs.

DIVERS



Naufrage du vapeur allemand Héra: 19 morts.

— La ville brésilienne Nova-Laga a été détruite par les inondations.

— Un biplan militaire allemand atterrit près de Lunéville. Les deux officiers qui le montaient sont reconduits à la frontière.

- Le clairon Rolland, héros de Sidi-Brahim, est reçu et acclamé à Paris.

— A Paris on vole un sac de dépêches contenant près d'un million.

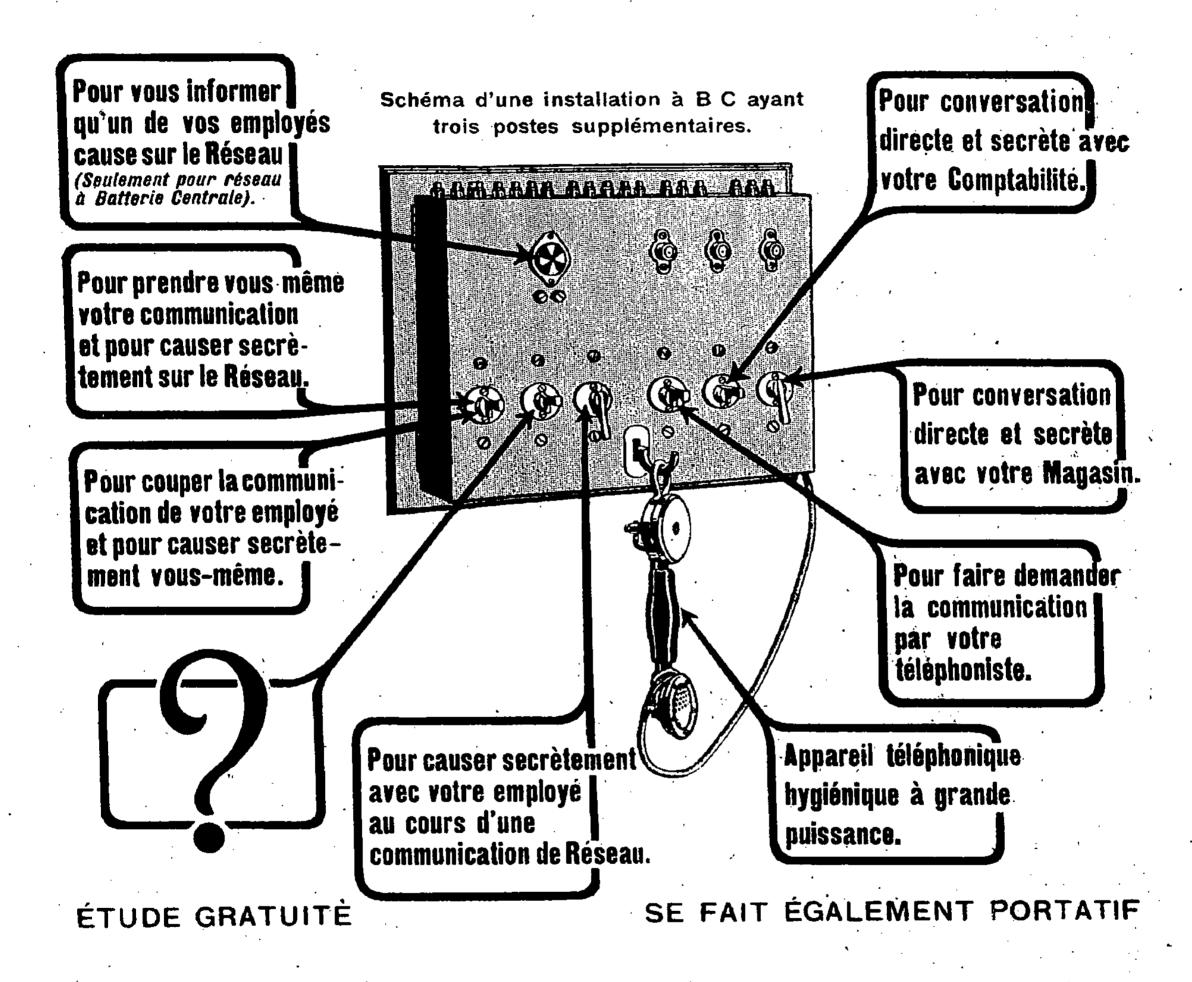
— Une affaire d'assassinat, l'affaire Cadiou se présente entourée de circonstances énigmatiques et dramatiques.

— Prés du fort de Lucey on arrête un espion fermier de la région. Des perquisitions amènent la découverte de documents prouvant qu'il espionnait depuis 15 ans dans la région de l'Est.

IMPRIMERIE A. WATON SAINT-ETIENNE.

Notre Appareil OTOMA Permet Tout

Il est admis par l'ADMINISTRATION pour toutes les installations téléphoniques ayant des postes supplémentaires



IMPOSEZ VOTRE PROGRAMME

à la Société " Le Téléphone Privé "

PARIS: 18-20, faubourg du Temple.

Téléphone : Roquette

50-56

LILLE: 78, Rue Nationale. — Téléphone: 26-38.

NANCY: 55, Rue Saint-Jean. — Téléphone: 15-55.

est le pays qui produit les meilleures Huiles d'Olives

du monde entier.

Pour permettre la comparaison, l'expédie au prix de revient (1 fois seul'.):

Superfine extra, 5 litres 11 Vierge, idéale, 5 litres 12 50 Superfine extra, 10 litres 21 Vierge, idéale, 10 litres

garanties absolument pures. Franco port et emballage à domicile.

Envoi des Prix-Courants sur demande A. JOUBERT 6, rue Hôtel-des-Postes. NICE

Semences 4. Choix LE PAIN NATUREL

1" Prix, Médaille d'Or, Paris 1913 Félicit: du Ministre de l'Agriculture

BLE - AVOINES - TREFLES LUZERNES GRAINES DE BETTERAVES **PLANTS** POMMES DE TERRE, ETC.

> Demandez Catalogue et Prix Réduction aux Abonnés au Téléphone

DESCARPENTRIES-PETI

Chevalier du Mérite Agricole à LECELLES (Nord)

Stifted Alimentation Hygienique 7, Rue Broca, PARIS Téléph.: GOBELINS 29-87

répond exactement aux désirs des hautes sommités médicales et scientifiques exprimés au cours de la récente controverse sur la question du pain. Il suffira d'en faire l'essai pour réduire à néant les arguments invoqués en faveur du pain blanc.

SUCCURSALES & DÉPOTS POUR PARIS 206, boulevard Raspail & U.S. Av. Mozart (Auteuil) 21; Avenue de La Motte-Picquet 16, rue du Rocher (Gare Saint-Lazare) DEMANDEZ LE CATALOGUE



SES POTAGES délicieux SON BOUILLON

> En vente dans toutes les Epiceries de Choix

274, Rue du Montet, NANCY

NOUVEAUX

APPAREILS BREVETÉS POUR

SCIENTIFIQUES RATIONNELS . SIMPLES, PARFAITS **IMPERCEPTIBLES**

Demandez Brochure B

FERRANDOUX - TOURS

2, Avenue Grammont -- (Indre-et-Loire)

Illustration depuis 1880. — Larousse

mensuel et Fantasio complets. — Catalogues des Salons de Peinture de 1879 à 1890; Société Nationale 1895-97-98-1900-08-09-11-12; Artistes Français 1890-91-92-93-94-95-96-1908-09-11. Ecr. B.A.T. 52.

Imp. A. Waton, St-Etienne

DOMAINE de rapport et d'agrément, belle situation, départ. Bouches-du-Rhône, à vendre, bonnes conditions, toutes facilités de paiement. Ecr. B.A.T. 72.

Imp. A. Waton, St-Etienne

COURROIE "BALATA DICK" Stedes Etablissements 67. Avenue de la République **PARIS**

Pour 25 francs par mois nous vous proposons de mettre votre publicité dans l'une de ces cases sous les yeux



PROTEGEZ VOTRE VUE, verres Jannes Crangés "BOURDAIS" OPTICIEN

Fournisseur de la Mission Charcot au Pôle Sud 8, Rue d'Alsace, ANGERS (M.-&-L.)

YEUX ARTIFICIELS HUMAINS

1" CHOIX, PRIX : 12 FRANCE

FRANCO

MYOPES & PRESBYTES env. mandat de 2,50 pr recevoir joii 2,50 Pince-Nez ou Luncties, verres extra-fins. Monture acier nickelé.

des 200.000

Abonnés au Téléphone de France

S'adr. Imp. A. WATON Saint-Etienne

GYRALDOSE

POUR LES SOINS INTIMES DE LA FEMME

POUDRE ANTISEPTIQUE A BASE DACIDE THYMIQUE TRIOXYMETHYLENEER LUMINE SULFATÉE AUDISEPIIQUE Leucorrhee & Flueurs blanches Metrites Pertes Metrorrhagies Demangeaisuns (Prurit vulvaire)

La Gyraldose a fait l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine le 14 Octobre 1913.

Presque toutes les souffrances et les maladies féminines ne sont dues qu'à un défaut d'hygiène intime. Toute femme abrite en permanence des microbes dangereux qui ne demandent qu'à se développer, causant la métrite, parfois l'infection générale et la mort.

« Or, d'après le professeur Pozzi, toute métrite non guérie rapidement menace de devenir incurable ». Et voilà une femme malade pour toute sa vie et quasi impotente par défaut d'hygiène.

L'hygiène moderne réclame des bains locaux matin et soir. L'eau chaude seule a une action fluxionnaire et irritante non douteuse (Docteur Dalché, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris). L'eau chaude ou tiède gyraldosée décongestionne et calme.

La Gyraldose est l'antiseptique de choix, de beaucoup le plus actif et sans aucun danger. Dans son mémoire, le docteur Rajat, chef de laboratoire des hospices, directeur de bureau municipal d'hygiène, docteur èssciences, conclut:

Nous sommes donc amené à dire que la Gyraldose est un produit bactéricide antiseptique
qui tonifie les muqueuses. Nous le conseillons
donc à toutes les femmes comme antiseptique et
préventif. Au lieu de se servir de sublimé, qui
est toujours nocif, ou d'acide borique, produit
inactif, nous leur prescrivons la Gyraldose, estimant que ce produit, grâce à ses propriétés,
rendra de réels services dans l'hygiène intime
de la femme.

La Gyraldose redonne la souplesse et l'élasticité aux tissus et résout les engorgements douloureux.

Provoquant un énorme afflux de leucocytes, elle jugule le processus fibreux (scléroses qui font les infirmes et les détraquées, fibromes qui causent souvent la mort).

D. J.-L.-S. BOTAL.

La Gyraldose est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et aux Usines Edouard Duménil, 107, boulevard de la Mission-Marchand, Courbevoie (Seine). — Prix: la boîte, pour un mois, franco, 4 francs; les cinq boîtes franco, 17 fr. 50. Etranger, la boîte franco, 4 fr. 50; les cinq boîtes, franco, 21 francs.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débris épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

